

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination multiple. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Chaque mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - 5 cents la copie

10^{ME} ANNÉE, No 515 - SAMEDI, 17 MARS 1894

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme c



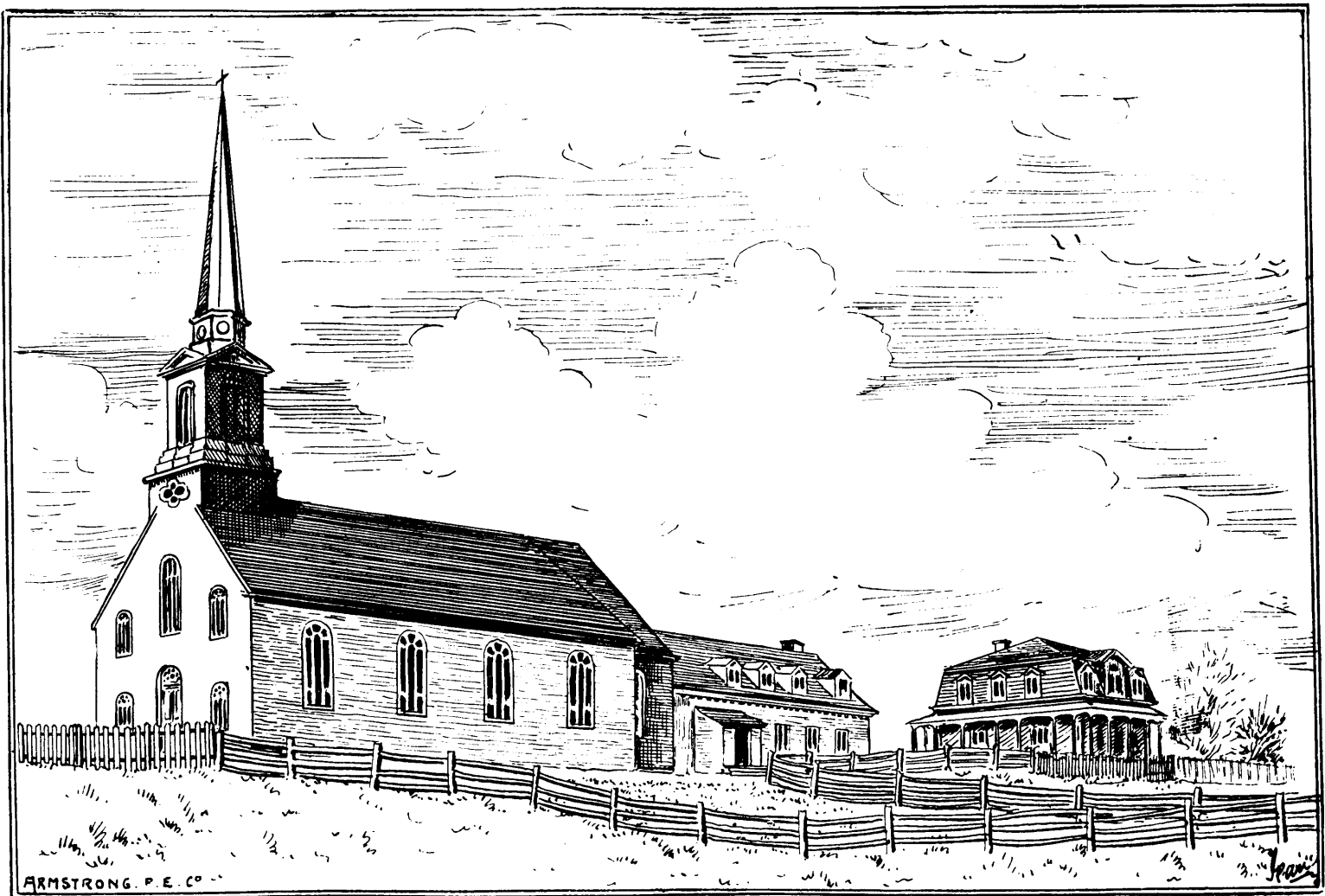
M. F. BRUNETIERE

LE NOUVEAU MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



M. MAXIME DU CAMP, DÉCÉDÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



CANADA. — EGLISE DE SAINTE-PÉTRONILLE, P.Q.

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 17 MARS 1894

SOMMAIRE

TEXTE — Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Nos gravures : M. Maxime du Camp ; M. F. Brunetière ; La guerre civile à Rio-de-Janeiro. — Carnet du " Monde Illustré. " — Voyages : Au pays des singes, par Louis Jaccoliot. — Banque du Peuple. — L'esprit d'Alphonse Karr. — L'église de Sainte-Pétronille, I O — L'aveu, par Saint-Morand. — Un navire aérien. — Rapport financier de la Banque du Peuple. — Choses et autres. — Feuilletons : En Famille ; Les Mangeurs de Feu.

GRAVURES — Portraits : MM. F. Brunetière et Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Canada : Vue de l'église et du presbytère de Sainte-Pétronille. — La nouvelle bâtisse de la banque du Peuple à Montréal. — Brésil : La guerre civile à Rio-de-Janeiro : Dix vues. — Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous avons l'honneur d'avertir nos correspondants que, à partir de la date de ce jour, nous ne rendrons plus les manuscrits, copies, etc., qui nous seront envoyés pour être publiés.

Les correspondants qui désirent conserver une copie originale des articles qu'ils nous transmettront, devront donc, désormais, en garder eux-mêmes un duplicata.

ENTRE-NOUS.



IER, comme je regardais le vigoureux soleil de mars mordre de ses rayons la plaine blanche, sa proie de chaque printemps, mon attention fut distraite par un cri d'oiseau, — non pas l'aigre piaaillement des horribles moineaux, — mais bien la joyeuse note de la grive, au corsage mor-

doré, de la grive jolie qui revenait au vieux nid. Car c'est bien à l'ancienne demeure qu'elle est arrivée, à tire d'aile, des pays plus cléments où elle a passé l'hiver, loin du froid et de la neige.

Sans doute, les briardilles qui formaient le nid de l'an passé ont été emportées par la tempête, mais la gente ailée sait que l'hiver est coutumier de ces méfaits, et c'est pour cela qu'elle se cons-

truit de nouveaux logis, au renouveau de chaque année.

Sans se tromper, sans la moindre hésitation, elle s'est rendue tout droit au vieux gîte où, le printemps et l'été derniers, elle a aimé, couvé, vécu, chanté.

Et, la voyant gracieuse et vive comme autrefois, j'ai salué son retour avec bonheur, convaincu que son chant, qui semble une prière quand vient le crépuscule, nous annonce que les bourgeons vont s'ouvrir et que la neige va faire place aux primevères et aux lilas.

Sois la bienvenue, grive gentille !

* * Hélas ! la reine douairière du Dahomey ne verra pas le gai printemps, puisqu'elle dort du sommeil sans réveil que lui a procuré son fils, le roi Behanzin, actuellement prisonnier des Français.

Ce Behanzin, fort attaché aux traditions de sa noble famille, les a gardées fidèlement jusque dans les jours de malheur qui viennent de mettre fin à sa royauté.

Se voyant sans ressources, sans armée, abandonné des siens, après avoir essuyé de cruelles défaites en combattant contre le général Dodds, il reconnut enfin, le mois dernier, qu'il devait finir par se rendre à son vaillant adversaire.

Cette décision prise, il fit venir sa mère et l'instruisit de sa détermination.

La bonne mère approuva son royal fils, et celui-ci lui rappela que les traditions exigeaient qu'il devait prévenir son père, mort depuis longtemps, et que le moyen ordinaire était de lui envoyer l'âme d'une personne que l'on sacrifierait dans ce but.

La vieille reine approuva derechef, mais elle dut être légèrement étonnée quand Behanzin, ce fils aimé, cet enfant qu'elle avait nourri de son lait et entouré de soins, lui annonça qu'il avait décidé que ce serait elle, sa mère, qui serait chargée de cette mission de confiance.

Cependant, il n'y avait pas à réclamer, les majestés noires, comme les rois blancs, n'aiment pas la contradiction, et on vit bientôt apparaître le coupe-têtes, le bourreau-esclave qui, très adroitement du reste, sépara la tête royale du tronc de la reine douairière, pendant que Behanzin fumait tranquillement sa pipe.

Eh bien ! je ne sais si vous jugez les choses comme moi, mais je trouve que ce Behanzin a agi comme une canaille. Cependant, je ne voudrais trop insister, car si vous êtes partisans acharnés des traditions et de la royauté, il est clair que vous ne serez pas de mon avis.

Vous me direz peut-être que cela s'est passé en pays sauvage, mais ce ne serait pas là une raison présomptive, car on a vu des faits du même genre, quoique avec de légères variantes, dans l'histoire de tous les peuples qui se prétendent civilisés.

* * Ce grelin n'ayant rien de très sympathique, malgré sa couronne perdue, il vaut mieux s'occuper des honnêtes gens qui ont le malheur... d'être malheureux.

Parmi ceux-ci, et ils sont légions, j'appelle surtout l'attention de mes lecteurs sur le cas de la famille Graillon.

Ce nom ne vous est certainement pas inconnu. Vous vous souvenez, en effet, que Graillon père et fils, de Saint-Mathias, ont été arrêtés, il y a quelques mois, sur l'accusation d'avoir voulu assassiner un citoyen du village. Ce dernier, atteint de plusieurs coups de couteau, fut en danger pendant un certain temps, puis se rétablit.

La cause, instruite devant un magistrat, se termina par l'acquiescement des inculpés qui, d'après la décision, avaient agi à leur corps défendant.

Cette affaire qui avait fait grand bruit dans toute la province, paraissait donc terminée, quand s'appuyant sur une disposition assez bizarre de la loi, le plaignant put faire un second procès aux défendeurs, devant la cour criminelle, nonobstant la décision du magistrat.

Si étrange que pût paraître cette procédure, malgré sa légalité incontestable, on assista à un spectacle plus singulier encore, en ce sens que les

jurés rapportèrent contre les prisonniers un verdict de culpabilité d'assaut simple.

C'est cela, c'est parfait, logique ; voici des gens accusés d'avoir donné des coups de couteau, qui sont reconnus coupables d'avoir donné une simple pichenette sur le nez du plaignant.

Pourquoi pas de lui avoir arraché un cheveu ? Résultat : un mois de prison.

* * Malgré tout le respect que j'ai pour l'institution du jury, je dois avouer que je suis un peu beaucoup, de l'avis du savant juge qui disait, un jour :

— Si j'étais accusé d'un crime, et coupable, je préférerais subir mon procès devant un jury, mais, étant innocent, j'aimerais beaucoup mieux être jugé par un juge.

La cause qui nous occupe prouve bien que le vieux magistrat avait raison.

Quoiqu'il en soit, et malgré la contradiction apparente des deux verdicts, il est un point sur lequel ils concordent parfaitement, d'une manière incontestable, c'est que les Graillon sont reconnus parfaitement innocents sur l'accusation d'avoir donné des coups de couteau. La décision du magistrat prouve qu'ils ont agi à leur corps défendant ; le verdict des jurés comporte qu'il n'a pas été possible de soutenir l'accusation telle que portée, puisqu'elle a été mise de côté, pour rendre un verdict d'assaut simple.

Quant à ce dernier verdict, j'avoue ne pas le comprendre et les jurés auraient décidé que c'était Graillon et non Cain qui avait tué Abel, comme on l'a cru à tort depuis six mille ans, ou qu'il avait volé un morceau de la lune, que cela me paraît tout aussi logique.

* * Les Graillon sont donc innocents, mais leur position n'en est guère meilleure pour cela. Ce procès ne leur a pas seulement enlevé le peu qu'ils avaient, mais ils sont fortement endettés envers leurs avocats qui leur réclament plusieurs centaines de dollars.

De plus, on leur refuse de l'ouvrage, pour la raison aussi bête que vieille qu'ils ont été en prison, et le moment approche où ils vont littéralement crever de faim. Ils ne peuvent même pas s'en aller.

Cette situation, qui mérite la sympathie des honnêtes gens, a attiré l'attention du comte de Bouthillier-Chavigny, qui s'est mis à la tête d'une liste de souscription.

Cette œuvre mérite d'être encouragée et je prie les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ d'envoyer leur obole à M. de Bouthillier-Chavigny, Saint-Mathias, P.Q.

Ils ne regretteront pas le bien qu'ils auront fait.

* * Les étrangers qui sont venus au carnaval de Québec ont remarqué le son pur et puissant de la cloche de parlement et quand ils demandaient où elle avait été coulée, beaucoup de Québécois étaient singulièrement embarrassés pour répondre à cette question.

Un correspondant m'écrivit à ce sujet et voici les renseignements que j'ai recueillis.

Cette cloche pèse quinze cents livres ; elle porte l'inscription suivante :

"Coulée à Québec le 24 juin 1881, par Ant. Rousseau."

Et plus bas, cette devise :

"Cherchez chez vous plutôt qu'ailleurs."

C'est la première cloche d'un poids aussi élevé qui ait été coulée à Québec. Antérieurement, on n'avait réussi que les cloches de 200 livres, au plus.

* * Entre Anglais :

— Alors, mon cher professeur, vous êtes persuadé que l'anglais deviendra la langue universelle ?

— Parbleu ! Nous avons déjà 250 000 mots empruntés en grande partie aux langues étrangères, cela ne nous prendra pas grand temps de prendre le reste !

LÉON LEDIEU.

NOS GRAVURES

M. FERDINAND BRUNETIÈRE

Un académicien de quarante-cinq ans, parvenu à force de travail, de patience et de talent : ce qui montre que le tout est de s'y prendre de bonne heure. Né en 1849, à Toulon, M. Brunetière a commencé tôt, en effet, cette carrière de labeur opiniâtre qui lui a donné, cette année même, deux hautes récompenses : l'Académie française, la direction de la *Revue des Deux-Mondes*. Il avait été refusé à l'École normale en 1869. Il ne perdit pas son temps à s'obstiner. Il travailla tout seul, et, dès 1875, débatait dans la critique littéraire.

C'est à la *Revue des Deux-Mondes* que M. Brunetière a conquis et assis sa légitime autorité. Ce petit homme, d'aspect et d'allure modestes, d'une myopie paradoxale, a déposé, pièce à pièce, l'énorme dossier de la littérature française, surtout depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Il a lu tout ce qui a été écrit en ces trois cents ans de production livresque, et il a lu presque page à page tous les volumes qui composent sa riche bibliothèque. Armé de pied en cap, M. Brunetière pouvait, on le voit, se risquer sans crainte dans la critique. Ses articles de la *Revue des Deux-Mondes* sont devenus des livres que l'on consulte et que l'on cite. L'Académie en a couronné plusieurs : tel, le *Roman naturaliste* publié en 1883. Bientôt la critique "écrite" n'avait plus suffi à l'activité de M. Brunetière. Il lui avait fallu l'enseignement oral, la chaire du professeur, ou tout au moins le fauteuil de conférencier. Il fut nommé, en 1886, maître de conférences à l'École normale supérieure (où il n'avait pas réussi à entrer comme élève).

Un peu plus tard M. Brunetière fit, aux matinées de l'Odéon, une série de conférences sur le théâtre. Puis, il publia son grand ouvrage dogmatique et critique, *l'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature*, où il essayait d'appliquer aux genres littéraires la théorie darwinienne. Depuis, le grand public se presse à la Sorbonne, autour de la chaire où M. Brunetière a d'abord exposé l'histoire de la poésie lyrique au dix-neuvième siècle, où il étudie maintenant Bérus et son œuvre.

Lorsque la direction de la *Revue des Deux-Mondes* s'est trouvée vacante, cette année, à la suite de la démission de M. Ch. Buloz, la candidature de M. Brunetière—qui était, en quelque sorte, le secrétaire général, le "conseiller littéraire" en même temps que le "critique" de ce recueil—la candidature de M. Brunetière, dis-je, s'est trouvée naturellement posée et a assez facilement triomphé. Vers la même époque, M. Brunetière remplaçait M. John Lemoine à l'Académie française.

M. MAXIME DU CAMP

M. Maxime du Camp, qui vient de mourir à l'âge de soixante-deux ans, était entré dans la vie par la porte d'or. Fils d'un chirurgien, membre de l'Académie de médecine, qui lui laissait une fortune indépendante, l'auteur des *Convulsions de Paris* n'a pas connu l'amertume des débuts littéraires. Il a pu suivre librement ses goûts, obéir à sa vocation, s'instruire et voyager, amasser des impressions et des documents au gré de sa fantaisie et de sa curiosité toujours en éveil.

On doit rendre, d'ailleurs, à M. Maxime du Camp cette justice qu'il pouvait être un oisif par situation et qu'il a été un laborieux par inclination de sa volonté. Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, il voyagea en Orient et en Europe ; il ne se contenta pas de goûter, en égoïste, les joies du tourisme : il écrivit et publia des volumes où il racontait ses promenades avec un rare agrément et un sens évident du pittoresque. Revenu en France, il se fit l'ami de littérateurs romantiques ; il adopta une partie de leurs bizarreries extérieures et prit un peu de leur amour de décor truculent. Il fut un des fondateurs de la *Revue de Paris* où Gustave Flaubert, avec qui il était très lié, publia *Madame Bovary*. La revue fut supprimée en 1858 par le gouvernement impérial, bien que M. Maxime du Camp n'eût rien de très révolutionnaire, ni dans son tempérament ni dans ses opinions.

En 1860, M. Maxime du Camp suivit, en Sicile,

la fameuse expédition des *Mille* de Garibaldi. Ce fut sa dernière fantaisie romanesque et romantique. La période de sa vie qui commence alors ne nous montre plus en lui qu'un esprit très rassis, très méthodique et très conservateur. C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* qu'il fit paraître désormais ses travaux. Avec une grande patience et une égale sagacité, il avait compulsé une montagne de documents administratifs qui lui permirent de composer son ouvrage capital en six volumes : *Paris, ses organes et ses fonctions*.

Par ce livre, la réputation de M. Maxime du Camp fut consacrée. Les honneurs allaient lui venir ; il était sur le point d'être nommé sénateur de l'Empire, quand la guerre éclata. Après les événements de 1871, M. Maxime du Camp a publié, sur les événements de la Commune, un livre, *les Convulsions de Paris*, qui fut l'occasion de nombreuses polémiques. En 1880, M. Maxime du Camp a été nommé membre de l'Académie française en remplacement de M. Saint-René Taillandier. On le voyait peu à Paris : il passait presque toute l'année à Bade. Il n'avait pas tout à fait renoncé à écrire ; et il a écrit, il n'y a pas bien longtemps, pour la collection des "grands écrivains," un volume sur son ami *Théophile Gautier*, qui fourmille d'anecdotes et de souvenirs.

LA GUERRE CIVILE AU BRÉSIL

Nous avons déjà, lors de l'origine des événements, consacré plusieurs illustrations à quelques épisodes de cette insurrection. Grâce aux très intéressants envois d'un correspondant, nous sommes à même aujourd'hui, de donner un fort curieux ensemble de documents qui tiendront nos lecteurs au courant des derniers incidents de cette révolution.

On sait que le point de départ a été une différence de vues entre le général Peixoto, président de la République, et l'amiral de Mello, au sujet de la répression de la révolte provinciale du Rio Grande del Sud. L'amiral a donné sa démission et, par suite, le mouvement d'opposition s'est accentué et a provoqué une véhémence campagne de presse contre le renouvellement du mandat du président qui doit expirer cette année.

On n'a pas oublié qu'autour de Rio croisent les vaisseaux de la flotte commandés par l'amiral de Mello.

Aux dernières nouvelles parvenues de Buenos-Ayres, les insurgés se sont emparés de la pointe d'Armação, ont isolé Nictheroy qu'ils assiègent, et que deux des bataillons qui défendent cette ville ont fraternisé avec eux.

Dans le Sud, les insurgés se sont emparés d'Antonia (Etat de Parana). Dans la prise de Curitiba et de Paranagua, ils ont pris possession des fusils et des canons abandonnés par les troupes du gouvernement.

A la date du 10 février, on mandait de Rio, qu'un complot contre la vie du président Peixoto avait été découvert, que les insurgés approchaient de Porto-Alegre, et qu'après avoir débarqué à Nictheroy, dans la baie de Rio, ils avaient engagé un combat dont l'issue était restée douteuse.

On dit que la révolution gagne du terrain, et que tant à Rio qu'en rade, à bord des escadres, la fièvre jaune exerce de sérieux ravages.

Telles sont, les circonstances troublées qui sévissent en ce moment sur le Brésil et qui prouvent une fois de plus combien il est difficile, dans un pays qui a subi pendant de longues années le régime monarchique, d'établir pacifiquement sur des bases solides le régime républicain.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Le lieutenant gouverneur Howlan a signé la proclamation convoquant la législation de l'île du Prince Edouard pour le 20 courant.

* *

Le prince Charles (don Carlos), chef de la maison des Bourbons et prétendant au trône d'Espagne,

doit épouser prochainement la princesse Marie de Rohan.

* *

M. l'abbé Prieur, vicaire à l'église du Sacré Cœur, de cette ville, vient d'être nommé curé de Sainte-Sophie, où il remplacera M. l'abbé Jos. Levesque, décédé la semaine dernière.

* *

La question de savoir si les législatures provinciales ont le pouvoir de prohiber la vente des liqueurs sera soumise, comme première cause, à la Cour Suprême, à sa prochaine session, en mai.

* *

Lord Dufferin, ancien gouverneur général du Canada, et ambassadeur d'Angleterre à Paris, a fait, mercredi dernier, à la Chambre de Commerce anglaise de Paris, un discours fort flatteur envers la France et le Tsar. Ce discours a produit dans toute l'Europe un grand et excellent effet.

* *

Dimanche, le 4 courant, on a célébré avec une grande solennité la fête patronale de l'église Saint-Joseph, de la rue Richmond, en cette ville. Après la messe, une adresse a été présentée à Mgr Emard, évêque de Valleyfield et ancien vicaire de l'église Saint-Joseph, qui avait officié pontificalement pendant la cérémonie.

* *

Léon XIII vient de signer un bref destiné au général Dodds, le guerrier français qui a soumis le Dahomey. Par ce bref, le pape crée le général chevalier de l'Ordre du Christ, et le félicite d'avoir détruit l'autorité d'un roi qui, en plein XIXe siècle, sacrifiait encore au démon en offrant le sang de milliers de victimes humaines.

* *

La démission de M. Gladstone, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, est maintenant un fait accompli et du domaine de l'histoire. La reine Victoria a manifesté le regret de se séparer de l'illustre homme d'Etat, et a déclaré n'accepter sa démission que vu les graves raisons qui la motivaient. Lord Roseberry, qui a succédé à M. Gladstone, est son ami intime, et il y a lieu d'espérer qu'il continuera dignement la tâche difficile que s'était imposé le Grand Vieillard. Le nouveau premier-ministre anglais a fait un voyage au Canada en 1872, et il a même suivi, pendant quelques jours, à la Chambre des Communes d'Ottawa, les débats sur le fameux scandale du C.P.R.

* *

Nous ne saurions passer le 14 mars, sans rappeler à nos lecteurs que c'est cette date qu'a choisie Mlle Victoria Cartier pour donner son concert à l'Association Hall, carré Domion. Mlle Cartier est bien connue à Montréal comme professeur de musique et pianiste de talent. Le programme, que nous venons de recevoir, est des mieux composés et comprend des œuvres de Mendelssohn, Faure, Chopin, Saint-Saëns, Liszt, Gounod, etc. Tous ces morceaux doivent être exécutés par des artistes comme Mlle Cartier, Mme C.-O. Lamontagne et MM. Achille Fortier, R. Bourdon, J.-B. Dubois et J. J. Goulet.

Cet aperçu de ce qu'on offre à ceux qui assisteront à ce concert est, croyons-nous, suffisant pour induire nos lecteurs à ne pas manquer cette occasion de rendre justice à l'une des nôtres.

Les billets (75 centimes pour les sièges réservés) sont en vente aux magasins de musique de MM. Hardy et Feathersen, où on peut retenir les sièges

* *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—R. R., Ottawa.—Reçu votre manuscrit illustré, qui paraîtra aussitôt que possible.

C. B., Montréal.—Nous avons reçu votre poésie ; et nous la soumettons à la Rédaction.



AU PAYS DES SINGES

UNE CHASSE AU GORILLE

Au moment où l'attention se porte vers l'Afrique centrale, par suite des mémorables voyages d'exploration accomplis par deux officiers français, le commandant Monteil et le lieutenant Mizon, au Soudan et au Congo, nous croyons qu'on lira avec intérêt l'émuvant récit d'une chasse au gorille, dans les forêts du Congo.



Un des rabatteurs, qui se trouvait à plus de vingt mètres en avant de nous, venait de faire entendre un petit cri, semblable à celui du lézard Jecko, dont les Pahouins ont l'habitude de se servir entre eux lorsqu'ils veulent appeler l'attention d'un compagnon sur quelque chose.

A l'instant même et instinctivement tout le monde s'arrêta. L'indigène qui avait donné le signal se rabattit sur nous en rampant.

—Qu'y a-t-il ? lui demanda le chef.

—N'gena (gorille), fit le Pahouin en plaçant un doigt sur son front.

—Dans quelle direction ?

Le guerrier étendit la main en avant de nous, un peu sur la droite.

—En avant de ce bosquet de grands arbres.

—Attendez-moi tous ici, nous dit le chef, avec ce ton bref de commandement qu'il savait prendre avec ses hommes.

Puis s'adressant à moi :

—Que le capitaine blanc me suive, dit-il.

N'Otooué ne m'eût pas plutôt traduit cette parole que le chef, qui s'était lentement baissé jusqu'à terre, se mit à ramper en avant dans la direction que le guerrier venait de nous indiquer. Je le suivis, et je dois dire qu'à ce moment je me trouvais de nouveau sous le coup d'une émotion peu commune.

Pendant cinq minutes, un siècle, je vis le chef s'avancer insensiblement sans faire entendre le moindre bruit, écartant lentement les broussailles qu'il n'abandonnait que quand elles m'avaient livré passage ; tout à coup il s'arrêta, se souleva à demi, et, à travers un épais rideau de feuillage, sembla concentrer son regard sur un point fixe dans l'espace ; mon cœur battait à tout rompre.

Enfin, il me fit signe d'approcher. . . . A mon tour je sondai la forêt d'un coup d'œil. . . . Je sentis mes cheveux se hérissier sur ma tête. Au fond d'une clairière, debout sur une case de feuillage, un énorme gorille, les narines au vent, interrogeait l'espace. . . . C'était la première fois qu'il m'était donné d'apercevoir cet étrange et terrible animal, cause principale de mon voyage dans le Congo.

On eût dit qu'il avait flairé le danger, car son œil, d'une singulière férocité, sondait la muraille de feuillage qui le séparait de nous avec une fixité qui nous montrait parfaitement qu'il ne se trompait pas sur la direction qu'il devait prendre pour attaquer ses ennemis.

Le vieux M'Jenga, habitué à ce genre de spectacle, ne bougeait non plus qu'un terme ; pour moi, un étonnement profond où se mêlait une certaine épouvante me clouait littéralement sur le sol ; je ne m'attendais pas à rencontrer un animal d'un aspect aussi terrifiant. C'est un des rares faits de ma vie de voyageur où j'ai pu constater que la fiction que l'imagination se forme était au-dessous de la réalité parfois.

Debout, la tête en avant, battant sa poitrine de ses longs bras, il poussa d'abord trois rugissements où l'accent spécial de la bête fauve sembla se mêler à des cris humains ; de son gosier, articulé

comme le nôtre, il fit éclater une série de notes grondantes graves et ronores, qui, fortes d'abord, semblèrent parcourir ensuite toute l'échelle de la gamme descendante, en diminuant de volume et d'éclat, comme ces roulements de tonnerre qui crépitent dans la nue et s'éteignent dans une roulade lointaine, après avoir ébranlé le ciel de leurs premiers coups.

Tout à coup, le chant criard de la perruche à collier rose se fit entendre. Le gorille s'arrêta, étonné : instinctivement, je levai la tête dans le feuillage, cherchant à apercevoir sur quelle branche d'arbre était perché l'animal qui chantait dans un pareil moment, ie ne vis rien, mais le même cri s'étant fait entendre de nouveau, je m'aperçus que j'étais le jouet d'une imitation admirablement réussie ; M'Jenga, en effet, se servait de ce signal pour rappeler tous ses compagnons autour de lui.

Mais quel que fût le degré d'habileté auquel était parvenu le chef des Faus, le gorille sembla ne point s'y tromper, car ce bruit ne fit que redoubler sa fureur.

En ce moment, tous les guerriers nous avaient rejoints en rampant dans l'herbe avec les mêmes précautions que nous.

—Chef, fit N'Otooué, d'une intonation si basse que c'est à peine si le son de sa voix parvint jusqu'à moi, la bête nous a dépiété depuis longtemps.

—A quoi vois-tu cela ? demandai-je au guide, en retenant mon souffle.

—Regardez, me répondit-il, ses narines sont contractées par la colère qu'excitent nos émanations, son œil farouche ne quitte pas le buisson qui nous abrite.

—S'il nous sent si près de lui, pourquoi ne nous attaque-t-il pas ? Notre présence lui ferait-elle peur à ce point ?

—Peur, le n'gena. . . . Vous ne conserverez pas longtemps cette pensée.

—Qu'attend-il donc pour fuir ou s'élaner sur nous ?

Comme je prononçais ces paroles, le vieux chef Pahouin me fit un signe plein d'énergie pour m'inviter au silence.

En ce moment, les cris de fureur du gorille, les rugissements qui leur succédaient redoublaient d'intensité ; il était évident, même pour un chasseur aussi inexpérimenté que moi, qu'il se passait quelque chose d'anormal. L'horrible animal faisait croquer ses crocs formidables, s'agitait en tous sens, mais ne quittait pas son feuillage. . . . et je me posai pour la dixième fois cette double question : " Qu'attendons-nous pour lui envoyer un coup de carabine, et qu'attend-il pour nous prévenir ? "

Dix fois j'avais épaulé mon Devisme à balle explosive, dix fois le vieux Pahouin en avait, d'un geste, abaissé le canon.

Je ne tardai pas à avoir l'explication de ce mystère.

Au moment où je regardais notre ennemi avec le plus d'attention, comme fasciné par cet étrange spectacle, N'Otooué me fit signe d'abaisser mes regards vers la terre ; j'obéis machinalement et j'aperçus, en frissonnant d'horreur, une seconde tête de gorille qui émergeait à demi du feuillage qui ombrageait la case grossière dont le toit servait d'asile à son compagnon.

—C'est la femelle, me dit N'Otooué en murmurant ses paroles plutôt qu'il les prononçait ; comprenez-vous maintenant pourquoi le gorille ne s'élançait pas sur nous ? Il est en ce moment au paroxysme de la colère, parce que, malgré ses appels réitérés, ses objurgations, ses cris, il ne peut pas se faire écouter de sa compagne.

—Que désire-t-il donc ?

—Il voudrait la voir détalier sous bois, puis il viendrait régler son compte avec nous ; mais elle, qui sans doute allaite un petit, avec la prudence que fait naître la sensibilité maternelle, ne veut pas sortir de son réduit sans s'être rendue compte du danger, et surtout sans savoir de quel côté elle devra tourner ses pas pour mettre sa progéniture en sûreté.

Au bout de quelques instants, elle sembla se décider, car d'un seul bond elle s'élança hors de son abri ; le guide ne s'était pas trompé, elle tenait un petit gorille, à peine âgé de quelques jours, dans ses bras. Le jeune âge de son enfant avait certai-

nement été la cause de ses longues hésitations.

Sa sortie fut saluée par le mâle par un rugissement plus terrible encore que les autres ; je sentis mes cheveux se hérissier sur ma tête, et il ne pouvait en être autrement en face d'une scène aussi saisissante et aussi imprévue.

Au bout de quelques secondes d'observation, la femelle n'hésita pas. Elle comprit, avec un flair merveilleux, que le danger était dans notre direction, et, faisant volte-face, elle s'élança sous bois sans pousser un seul cri.

Satisfait de son obéissance, le gorille sauta en bas de son toit de feuillage, en grondant avec moins de fureur ; sa femelle était désormais en sûreté, et, le but de ses efforts atteint, il semblait se préparer à la rejoindre, non sans jeter des regards furibonds vers le massif de verdure qui lui voulait ses ennemis.

—Attention ! me dit N'Otooué sur un signe de M'Jenga, voulez-vous tuer celui-là ?

Je fis un signe énergique d'affirmation.

—Alors, poursuivit le guide après avoir interrogé le chef du regard, il faut nous découvrir, sans cela il va nous échapper.

Nous fîmes irruption dans la clairière.

En nous apercevant, le gorille s'arrêta.

—Ne tirez qu'au commandement, fit rapidement N'Otooué.

Ce n'était pas le moment de l'interroger sur la singulière direction donnée à la chasse, j'épaulai mon arme et j'attendis.

L'animal était à environ cinquante pas de nous, bien de face ; en moins d'une seconde je l'eusse couché par terre ; la tentation était forte, mais j'y résistai. Chaque fois que j'ai chassé dans l'intérieur de l'Afrique australe avec des chefs indigènes, je me suis toujours fait une loi de me soumettre aveuglément à leur consigne tout en veillant de mon mieux à ma sûreté, bien entendu.

On peut être sûr que ces gens, habitués aux sauvages habitants de leurs forêts, ne s'amuseront pas à vous faire d'inutiles recommandations. Dans tous les cas, je me suis toujours bien trouvé de cette manière d'agir.

Le gorille s'était jeté à quatre pattes, dans la posture qu'il affectionne pour courir dans les halliers, mais notre vue, en un instant, lui rendit toute sa fureur : il se redressa immédiatement sur ses larges pieds avec un rugissement terrible et prolongé qui ébranla la forêt, et, toute hésitation ayant disparu, il s'avança sans se presser dans notre direction en se frappant la poitrine de ses longs bras.

Ce geste paraît lui être familier, surtout dans ses grands moments de colère ; depuis dix minutes à peine que nous étions arrivés en face de lui, c'était la troisième fois que je le voyais faire retentir ainsi sa large poitrine. Je ne puis mieux comparer les sons qu'il faisait entendre en accomplissant cet acte qu'à ceux des tam-tams quand on les garnit de drap pour les marches funèbres. Il se frappait à coups redoublés, et avec une sorte de cadence qu'il ponctuait avec de véritables roulades de rugissements et des regards d'une férocité sans pareille.

M'Jenga me fit signe qu'il s'en remettait à moi de tirer le premier.

—Puis-je tirer à volonté ? répondis-je rapidement.

—Attends qu'il ait dépassé le tronc de ce palmier mort, et surtout ne le manque pas, tu n'aurais pas le temps de cligner de l'œil, qu'il serait sur nous.

C'était, comme toujours, N'Otooué qui m'avait transmis les paroles du vieux chef Pahouin ; il s'acquittait à merveille de son rôle de traducteur.

L'arbre qu'on venait de m'indiquer n'était pas à vingt mètres de nous.

J'épaulai avec soin mon arme. . . . Le gorille approchait. . . . je visai en pleine poitrine. . . . L'animal dépassait à peine la ligne du palmier que la détonation de mon Devisme faisait retentir la forêt et que la bête tombait sans pousser un cri.

Le coup avait été foudroyant.

Je m'élançai pour me rendre compte de l'effet terrible produit par ma balle explosive, mais N'Otooué me retint :

—Prends garde, me dit-il, il peut se relever en-

core, et il lui suffit d'un seul coup de griffe pour t'ouvrir le ventre et te tuer.

Le conseil était prudent, je m'y conformai.

Cependant je dois dire que j'étais dans la persuasion la plus complète que le gorille n'avait pas vécu une seconde sur mon coup. Les cartouches dont je me servais, fabriquées par le grand armurier de Paris, n'avaient jamais trompé mon attente, et dans mes chasses au tigre, au Bengale, il ne m'était pas arrivé de voir un animal atteint se relever.

Le gorille, en effet, ne bougeait plus, aucun mouvement du corps n'indiquait la plus faible respiration, il était bien mort.

M'Jenga, cependant, avant de nous laisser approcher, envoya un de ses hommes le pousser légèrement avec sa lance : peine inutile, le n'gena ne devait plus faire peur à personne.

Quand je montrai aux Pahouins la terrible blessure qu'il avait reçue, l'animal portait au-dessous du cœur un trou à y mettre les deux poings, ils regardèrent ma carabine d'un air effrayé et se mirent à parler avec volubilité entre eux.

—Que disent-ils ? fis-je à N'Otooué.

—Ils sont tous d'accord qu'ils donneraient bien deux femmes et dix esclaves pour en posséder la pareille.

Une pareille convoitise n'était pas de mon goût. Que de voyageurs se sont fait tuer au centre de l'Afrique, uniquement parce qu'ils avaient de trop belles armes... J'usai immédiatement d'un stratagème qui devait avoir pour résultat de mettre ma personne et mes armes en sûreté.

J'avais, dans mon approvisionnement, toute une série de cartouches vides pour la chasse au petit gibier, et je les confectionnais moi-même, selon mes besoins, et avec le numéro spécial de plomb qui m'était nécessaire pour l'animal que je voulais atteindre. Je chargeai ostensiblement mon arme avec une de ces cartouches munies de leurs capsules seulement, et la remettant à M'Jenga lui-même, je me plaçai à quatre pieds de l'embouchure du canon, en ordonnant au chef Pahouin de me tirer en plein corps.

Et comme il hésitait, je lui dis :

—Exécute sans crainte mes ordres, cette carabine est une arme fétiche qui ne part qu'entre mes mains.

N'Otooué traduisit fidèlement, je pense, car le vieux chef épaula immédiatement et pressa sur la détente : le chien s'abattit, mais un petit bruit sec, celui de la capsule qui éclatait, se fit seulement entendre, et M'Jenga effrayé me rendit immédiatement mon arme, dont les autres indigènes s'éloignèrent avec effroi comme s'ils eussent craint que quelque influence maligne ne leur jetât quelque sort.

La superstition a un tel empire chez ces peuples que pas un de mes compagnons, après cette aventure, n'eût accepté en cadeau cette carabine qu'il prisait si haut quelques instants auparavant.

Désormais, je pouvais être tranquille.

Je mesurai le gorille que je venais de tuer, sa taille dépassait dix pieds. C'était, ainsi que j'ai pu le constater depuis, un des plus grands de l'espèce.

LOUIS JACOLLIOT.

BANQUE DU PEUPLE

Nous publions aujourd'hui le rapport annuel de la Banque du Peuple pour 1893. Ce rapport magnifique est une preuve de la solidité de cette banque qui se trouve aujourd'hui tenir un rang si honorable parmi les institutions du même genre. C'est également la preuve du bon état de nos institutions commerciales qui ont échappé à la crise terrible qui a sévi sur une si grande partie du continent, et englouti tant de fortunes.

Nous pouvons, en présence de ce résultat brillant, avoir pleine confiance en nos hommes d'affaires qui ont su fonder et faire prospérer un établissement qui donne aujourd'hui de si bonnes espérances pour l'avenir, et assurer ainsi à l'étranger le crédit de notre cher pays.

Nous offrons, à MM. Jacques Grenier et J. S. Bousquet, de la banque du Peuple, toutes nos féli-

citations pour le beau succès qu'ils ont obtenu, et nous ne doutons point de voir cette institution prospérer tant qu'elle aura de tels hommes d'affaires pour la diriger.

Nous sommes heureux de pouvoir publier, en même temps que le rapport de cette banque, une vue du nouvel édifice, où elle sera prochainement transférée, et qu'elle fait construire actuellement sur la rue Saint Jacques. Cette construction, l'une des plus belles de notre ville, est remarquable par ses proportions et sa solidité à toute épreuve : image du crédit de l'institution qu'elle est appelée à abriter sous son toit hospitalier.

L'ESPRIT D'ALPHONSE KARR

Quand jentends les hommes se faire gloire de penser beaucoup de mal des femmes et lutter entre eux d'appréciations sévères ou ironiques à leur sujet, il me semble être dans une antichambre où les domestiques, en gardant les manteaux, disent à l'envi du mal de leurs maîtres ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne craignent rien tant au monde que de perdre leur place et de se faire renvoyer : d'où il s'ensuit que, après examen, je prends, comme il est d'usage, le parti du vainqueur et me range résolument sous la bannière triomphante.

Cette conspiration des hommes contre les femmes n'a jamais amené pour celles-ci qu'un danger réel, c'est de les dégoûter de leur sexe, de les abuser sur leur empire, de les faire croire à leur prétendue infériorité, et de leur faire faire de temps à autres quelques invasions dans les prérogatives et dans les corvées dont les hommes se sont arrogé et réservé le privilège.

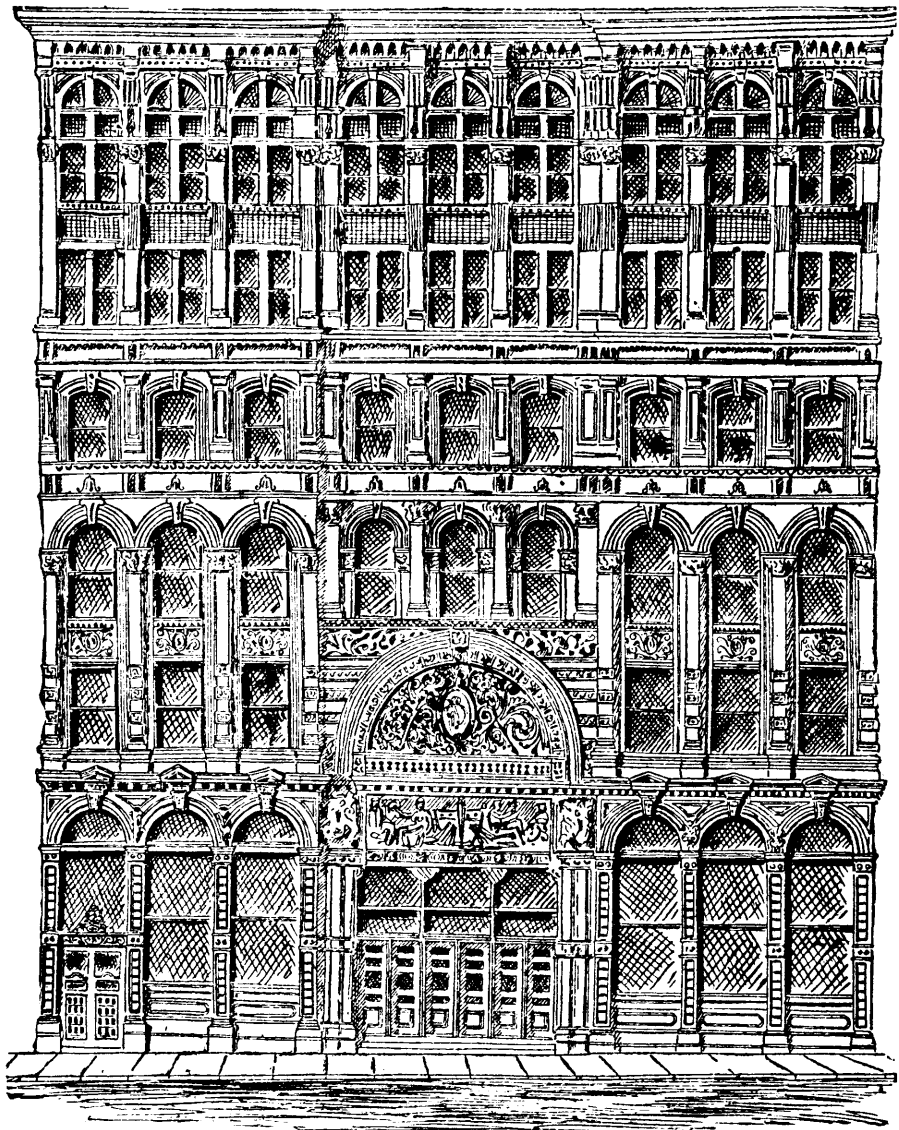
Tantôt vous les voyez prendre la plume et écrire, c'est à dire se remettre en question ; venir disputer à une nouvelle épreuve inutile, et conquérir

par pléonasme, une royauté qu'elles ont déjà par droit de naissance, descendre dans la lice avec les vilains et les plus obscurs chevaliers, s'exposer aux horions pour s'efforcer de gagner des couronnes qu'elles devaient distribuer en en doublant le prix par un de leurs regards.

Il me semble encore voir un dieu descendre de l'autel où on lui offre des sacrifices pour venir, les pieds dans la boue, se mêler à la foule des adorateurs, et se faire couvoyer par eux pour le plaisir d'envoyer concurremment avec eux de l'encens à sa niche déserte, — ce qui semble dire, contre toute probabilité, qu'on s'ennuie même du ciel, quand c'est à perpétuité. D'autres affectent d'emprunter aux hommes leurs idées, leurs sentiments et leur prétendue bravoure, — se dérochant ainsi à l'instinct naturel qui, pour rendre les deux sexes le plus différents possible l'un de l'autre, porte les hommes à exagérer leur force et leur courage, comme les femmes à exagérer leur faiblesse et leur timidité.

Quelques-unes vont plus loin et semblent faire des efforts pour se métamorphoser en homme et en prendre l'aspect. On les a vues sacrifier à cette absurde tentative leur charmante chevelure et se coiffer en cheveux courts comme les hommes ; on les voit encore, pour monter à cheval, joindre à la jupe longue, qui donne tant de majesté et de décence, le chapeau, qui est la partie la plus laide de l'ajustement masculin, et, depuis quelque temps, d'aucunes ont essayé de mettre des gilets de piqué blanc, des cravates noires et des cols de chemise empaesés comme les hommes. Je voudrais bien savoir ce que ces femmes penseraient d'un homme qu'elles rencontreraient au bois de Boulogne, trottant à cheval avec des bottes à l'écuylère, une culotte de daim et un chapeau de crêpe à plumes ou un bonnet orné de fleurs ou de rubans sur la tête.

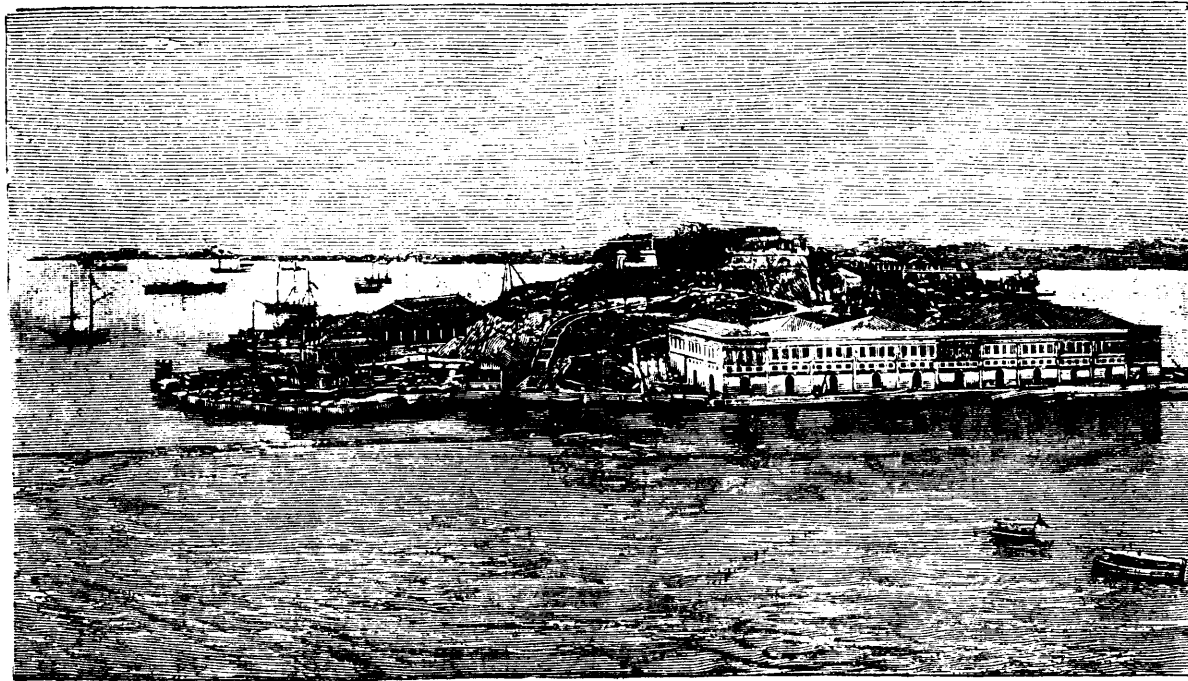
A l'appel de la charité, la pitié apporte son denier et la vanité ses pièces d'or. — G. M. VALTOUR.



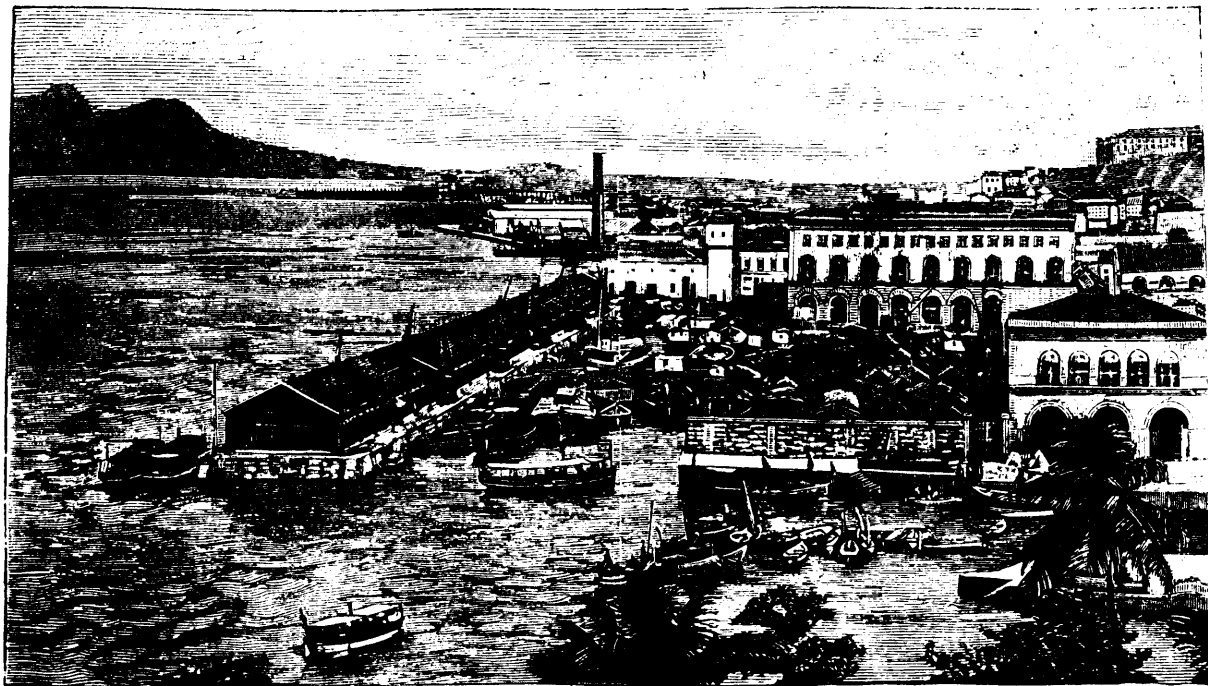
MONTRÉAL. — LA NOUVELLE BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE;



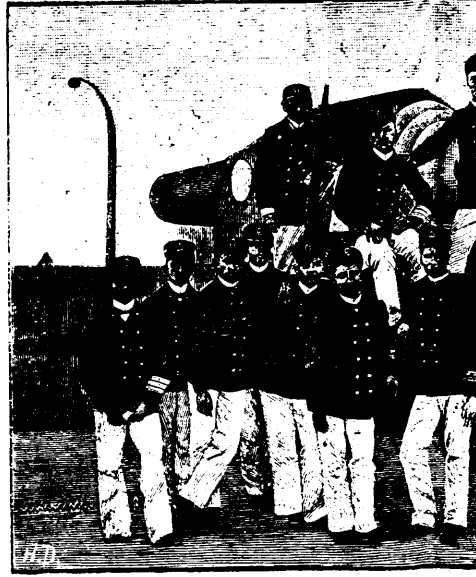
FORT DE SANTA-CRUZ



ILE COBRAS.



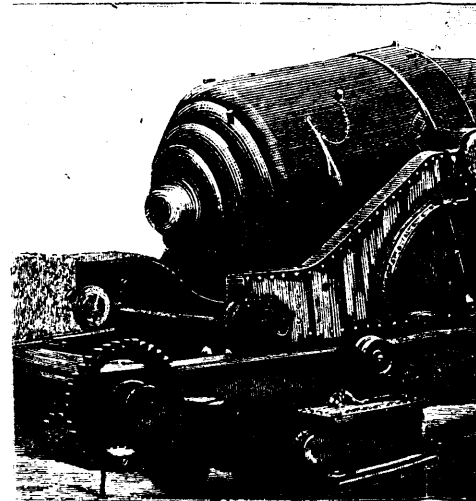
LES DOCKS PENDANT LA LUTTE.



LES MARINS A VILLEGAINON (TR)



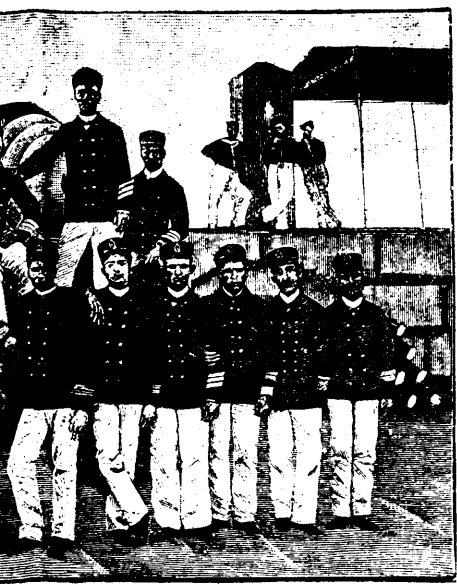
FORTIFICATION DE LA PONTA D'A



CANON DE LA FORTERE



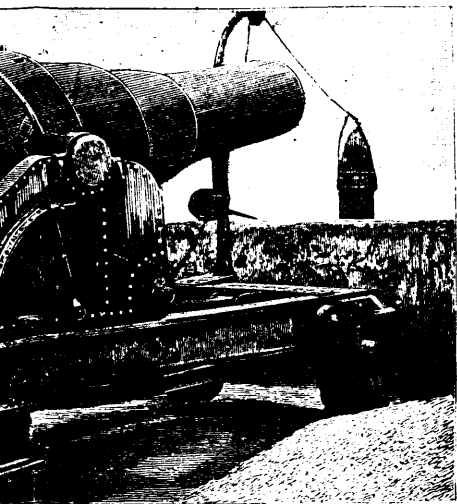
CAMPMENT AU FORT DU PIC,
BRESIL. — LA GUERRE CIVIL



IGNON (TROUPES DE LA REVOLTE .



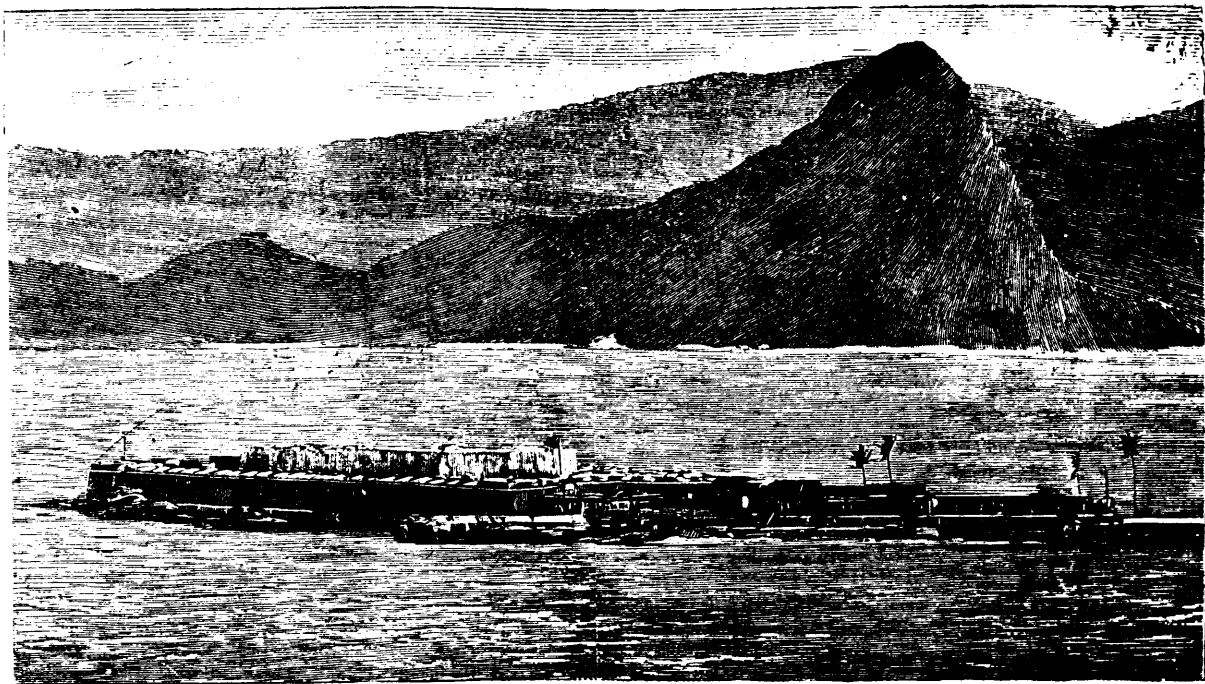
NTA D'ARCIA (TROUPES LÉGALES).



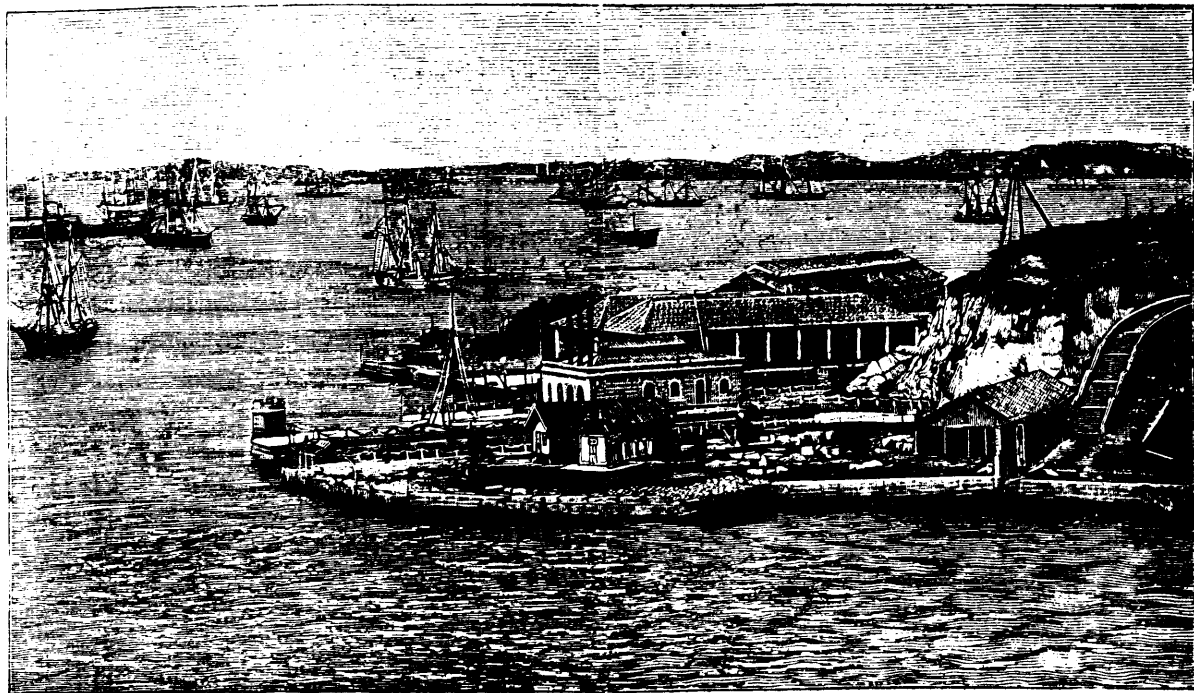
FORTERESSE SAINT-JEAN.



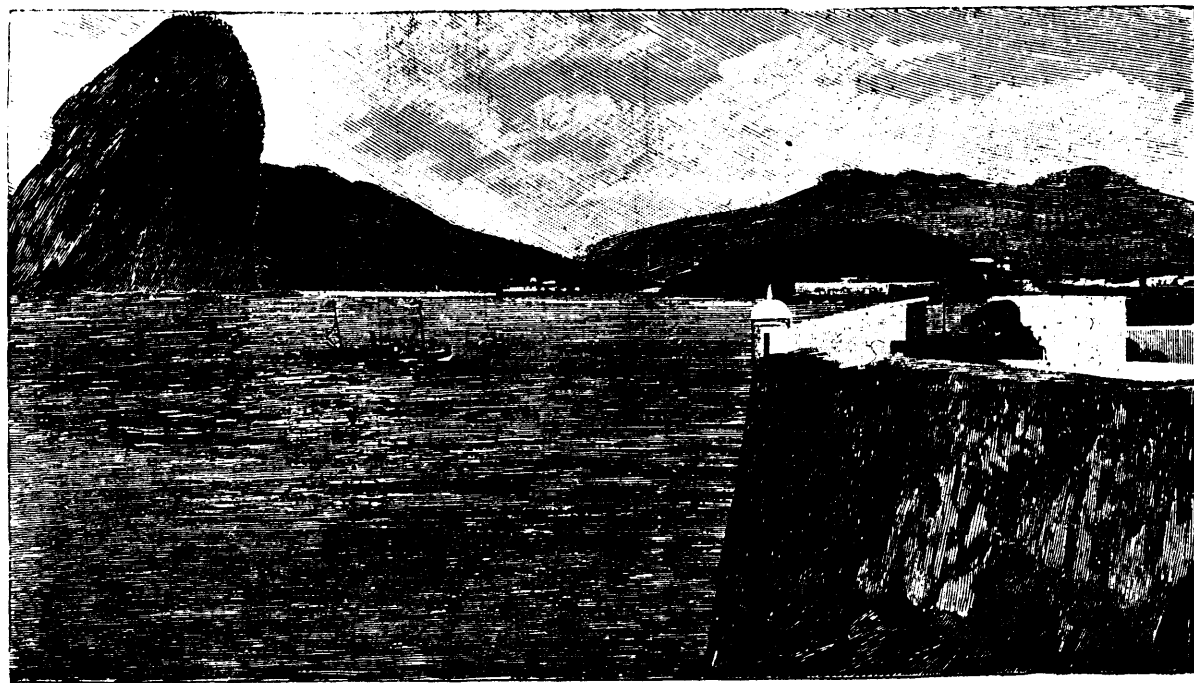
DU PIC, ENTRÉE DE LA BAIE.
CIVILE A RIO-DE-JANEIRO



ILE DE VILLEGAINON.



MOUILLAGE DE LA FLOTTE.



FORTS SAINTE-CROIX ET SAINT-JEAN.

L'ÉGLISE DE SAINTE-PÉTRONILLE, I. O.

(Voir gravure)

Il y a déjà plus d'un demi siècle, que le colonel Hamilton, placé sur le bout de l'Isle, les regards tournés vers la ville, écrivait ses impressions de voyage : " Un immense rideau de hautes montagnes borne l'horizon et forme l'encadrement d'un tableau qui peut être égalé, mais qui ne saurait jamais être surpassé. Québec y apparaît à l'imagination entouré de toutes ses gloires..." Ce tableau, cependant, déjà si ravissant et si pittoresque alors, n'a fait que gagner en beauté d'année en année. Au sud, on ne voyait pas encore la ville de Lévis avec ses trois paroisses et cette chaîne non interrompue de maisons qui s'étend au loin ; cette ville nouvelle qui a surgi là comme par enchantement, et qui semble déjà vouloir rivaliser avec la capitale elle-même. Au nord du fleuve ne s'élançaient pas encore les magnifiques flèches de l'église de Beauport ; ces vastes établissements, si justement admirés aujourd'hui, n'embellissaient pas encore le paysage de ce côté. Le Bout de l'Isle lui-même n'offrait pas encore à cette époque le spectacle attrayant qu'il présente aujourd'hui. Ce n'est que depuis quelques années qu'il semble vouloir se transformer complètement, grâce au temple magnifique qui domine toute la côte, grâce aux nombreuses villas dont on a encadré le fleuve, à son hôtel " Le Château Bel Air," à ses deux parcs remplis de verdure, percés de larges et ombreuses allées si ingénieusement disposées, ses grandes pelouses circulaires, etc., qui invite au *far niente*. La paroisse de Sainte-Pétronille est devenue décidément le séjour favori de la population bourgeoise de Québec et des environs pendant la saison d'été. Les communications faciles établies entre la ville et le bout de l'Isle, permettent aux citadins de s'y rendre en quelques minutes et d'y jouir à l'aise des beautés de la nature en respirant une fraîcheur qui tempère toujours le climat et le rend agréable, même pendant les plus fortes chaleurs de l'été.

Quand l'été, vos essaims s'échappent de la ville,
Poursuivés par les feux d'un grand soleil vainqueur,
Québécois, mes amis, c'est vers le Bout de l'Isle
Que vos fronts cherchent la fraîcheur.

Vous gagnez cet Eden, caressé par la brise
Qui rafraîchit son aile en se jouant sur l'eau,
Lieu charmant, dominé par la coquette église,
Dont brille le clocher si beau !

Sa flèche vers le ciel ainsi qu'un trait s'élance,
Des fidèles guidant et l'espoir et la voix,
Et sa cloche, là haut, qui gaiement se balance
Éveille les échos des bois.

En octobre 1870, les braves et courageux habitants de Sainte-Pétronille, obtenaient de Mgr l'archevêque Baillargeon, la permission de construire une église dans leur magnifique village du Bout de l'Isle. On ne comptait alors qu'une cinquantaine de familles ; mais aidés des citoyens qui passent la belle saison en cet endroit, on vit bientôt s'élever le temple magnifique qui fait aujourd'hui l'objet de l'admiration générale. Le site a été admirablement choisi : l'église est bâtie sur une élévation, d'où la vue s'étend sur toute la côte de Beauport et sur Québec. Elle est à dix minutes de marche du quai où aborde le bateau. Elle compte cent pieds de longueur et quarante-deux de largeur et la sacristie a trente quatre pieds sur vingt-quatre. La bénédiction solennelle eut lieu le 20 novembre 1871.

En 1870, la paroisse fut déservie par les vicaires de Saint Pierre, I. O., dont elle était un démembrement, et le 20 décembre de la même année M. l'abbé Verbist, prêtre belge, récemment arrivé au Canada en fut nommé le premier curé. Par son dévouement et son zèle au service de sa nouvelle mission, il réussit à faire terminer tout l'extérieur de l'église et de la sacristie.

En février 1874, M. l'abbé C.-H. Paquet, maintenant curé de Saint-Casimir, remplaçait M. Verbist à la cure de Sainte-Pétronille. Ce dernier continua l'œuvre commencé par ses prédécesseurs ; par bazars, quêtes et dons particuliers, il réussit à éteindre la dette de quatre à cinq mille piastres et

fit, en outre, terminer l'intérieur de l'église et de la sacristie.

En décembre 1889, il fut remplacé par M. l'abbé E.-O. Corriveau, précédemment attaché à la cure de l'église canadienne française de New-York, aux Etats Unis. M. l'abbé Corriveau, suivant l'exemple de ces prédécesseurs, organisa aussitôt des bazars et réussit, dans l'été de 1891, à bâtir le magnifique presbytère que l'on voit au nord-est de l'église. Jusqu'ici, le curé avait son logement dans les mansardes de la sacristie. Le nouveau presbytère, bâti sur une éminence, est très joli d'aspect et des plus confortables. Il n'a pas coûté un sou à la paroisse et tout est payé.

Telle est en quelques lignes, l'histoire de la petite paroisse de Sainte-Pétronille de l'Isle d'Orléans, et des propriétés de sa fabrique.



L'AVEU

ous la véranda ouverte, qu'embraume la glycine en fleurs, devant un paysage printanier aux lointains vaporeux, Danielle et Francis font de riants projets d'avenir.

Ils se marient dans trois jours. Pour la première fois, depuis leurs fiançailles, on vient de les laisser seuls.

— Alors, Danielle, vous préférez que notre salon donne sur la rue, et votre chambre, à vous, sur le jardin ?

— Certainement.

— Et nous recevrons peu, très peu de monde, — ce sera si bon, d'être seuls, n'est-ce pas ?

— Ah ! oui, Francis.

Mais Francis n'est pas content, Danielle a l'air distrait... ne l'aimerait-elle pas ? — lui qui l'aime tant !

Et de nouveau une chose singulière lui traverse l'esprit. Tout le monde dit qu'elle a une belle voix, et jamais il ne l'a entendue chanter... que de fois, pourtant, l'en a-t-il priée et toujours, toujours elle a refusé.

— Danielle, lui dit-il, quand nous serons mariés, refuserez-vous encore de chanter devant moi ?

— Non, Francis, je chanterai toute la journée, si vous le désirez !

Rassuré, Francis lui prend la main et la serre bien fort entre les siennes...

Long silence, — interrompu à peine par un gazouillis d'hirondelles...

Enfin, bas, si bas, empourprée par une émotion subite, Danielle murmure :

— Francis, j'ai un aveu à vous faire !

Tortillant nerveusement sa moustache, Francis la regarde d'un air singulier.

— Et c'est ?... fit-il d'une voix cassante.

— Oh ! Francis, c'est bien vilain de vous l'avoir caché jusqu'à présent, je le sais... mon Dieu ! je n'ose pas vous le dire !

Mais le jeune homme veut savoir, absolument. Prête à pleurer, Danielle, la tête cachée entre ses mains, s'obstine de plus en plus en son mutisme ; alors, d'un pas saccadé, Francis se met à arpenter la véranda.

Cette Danielle de dix sept ans, avec ses grands yeux candides, sa bouche d'enfant, qu'a-t-elle donc de si terrible à lui avouer?... Son inquiétude devient de l'angoisse. Max Bell, l'américain richissime, n'a-t-il pas passé cet hiver pour son courtisan attiré... alors ?... Non, non, il ne veut rien savoir, — qu'elle garde son affreux secret, — il va partir, lui... Quel effondrement de ses beaux rêves... et, malgré tout, il sent bien qu'il ne pourra l'oublier, la perdue créature.

— Francis, pourquoi m'avoir quitté si brusquement, je vais tout vous dire... mais il faut avant me promettre de ne pas me gronder ?

Francis se rapproche, mais il ne saisit pas la petite main qu'on lui tend, — cette main que tout à l'heure il cherchait à couvrir de baisers.

Danielle se penche vers lui, et, résolument, tout d'une haleine :

— Francis, dit-elle, je suis un peu myope, — je

porte un lorgnon ! Puis, plus bas, d'un air craintif : — M'aimerez-vous quand même ?

— Et c'est là, tout ce que vous aviez à m'avouer ?

La petite fiancée affirme que c'est tout, et que c'est bien assez... alors, follement, le jeune homme baise les petites mains qu'on lui abandonne, murmurant d'une voix attendrie :

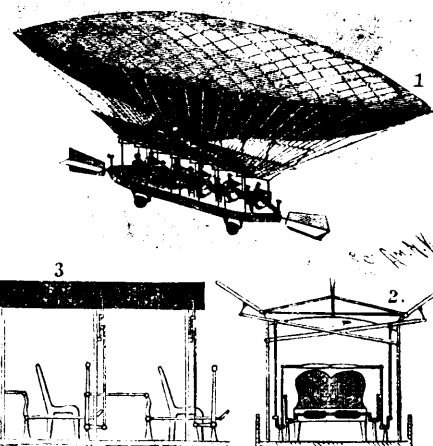
— Si je t'aime quand même ? peux-tu en douter ? Oh ! Danielle, je suis le plus heureux des hommes !

— Alors, je chanterai dès ce soir, mon ami, ce n'était que pour ne pas vous montrer mon lorgnon, que je refusais de me faire entendre... ah ! j'ai eu bien du mal à vous l'avouer ! je n'en ai pas dormi la nuit dernière, — j'avais si peur de ne plus vous plaire.

SAINT-MORAND.

UN NAVIRE AÉRIEN

Cet appareil inventé par M. Spaetts, de Falls City, Neb., est mu par des ailes manœuvrées par les occupants du navire. Les figures 2 et 3 sont de coupes transversales et longitudinales montrant l'arrangement des opérateurs. Devant chaque siège sont des pédales et des roues à main devant actionner les leviers des ailes. Ces ailes sont composées d'un léger tissu fixé sur un cadre, et ayant des ouvertures qui se ferment à volonté au moyen de soupapes. A chaque extrémité du navire sont des gouvernails. Tandis que les ailes, mises en mouvement par les occupants du navire, s'élèvent, les soupapes de ces ailes s'ouvrent afin d'offrir moins de résistance à l'air, tandis qu'elles se referment quand les ailes sont prêtes à redescendre, de façon à conserver sur l'air tout l'appui que leur donne leur surface. Pendant ce temps les ailes auxiliaires exerçant une pression oblique sur l'air, font ainsi avancer le navire. Pour prendre son élan, ce navire doit courir un certain temps sur les roues fixées à sa nacelle, avant de pouvoir prendre son essor définitif.



NAVIRE AÉRIEN

Voilà, du moins, ce que nous disent les journaux américains, mais il faut terriblement se défier de ces prétendues découvertes qu'on a annoncées tant de fois déjà, sans qu'on les ait jamais vues se réaliser. Il faut toujours se rappeler que le plus grand progrès auquel on soit encore arrivé en fait de direction des ballons a été fait en France par le capitaine Renard, dont l'appareil aérien a seul, jusqu'ici, marché contre le vent.

Je ne suis d'aucun parti : peu m'importe l'étiquette de la bouteille, pourvu que le contenu soit bon. — MAXIME DU CAMP.

La bouche est quelquefois une écluse dangereuse. Un fou se vide la tête chaque fois qu'il parle. — PASQUIN

Avez-vous lu, chers lecteurs, le nouveau roman d'Edouard Cadol, *La Petite ?* Non. Eh bien, empresses-vous de l'acheter, il vaut la peine d'être lu. Prix : 5c. G.-A. et W. Dumont, libraires, 1826, rue Sainte-Catherine, Montréal.

La Banque du Peuple

Assemblée annuelle

Rapport du dernier exercice—Profits de \$134,577.42—Adresse du président—Revue financière du caissier—Les progrès de la Banque.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu lundi après-midi, le 5 du courant, aux bureaux de la banque, rue Saint-Jacques.

Le président, M. Jacques Grenier, occupait le fauteuil, et, parmi les actionnaires présents, on remarquait l'honorable M. A. W. Ogilvie, MM. John Crawford, H. Beaugrand, W. S. Evans, William Francis, J. Y. Gilmour, N. M. Delisle, Arthur Prévost, John Morrison, Louis Armstrong, G. B. Muir, Charles Lamothe, Samuel Bell, Charles Lacaille, Michael Burke, Geo. S. Brush, N. B. Desmarceau, A. W. Stevenson, Alphonse Leclaire, H. B. Warren, J. B. Resther, Chas. Williamson, P. P. Martin, Damase Masson.

M. J. S. Bousquet, caissier, agissant en qualité de secrétaire.

Le président dit que conformément à la coutume suivie les années précédentes, les procédures seraient conduites en anglais, vu qu'une grande partie des actionnaires présents étaient de cette nationalité et que les actionnaires canadiens-français comprenaient tous cette langue.

Rapport des directeurs

Le président lut alors le rapport des directeurs. En voici la teneur :

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le rapport ainsi que l'état général des affaires de cette banque, pour l'année finissant le 28 février 1894.

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses, ainsi que les frais généraux de l'administration, ont été de \$108,915.49.

De ce montant, nous avons payé des dividendes au taux de six pour cent par année, et placé à la réserve une somme de \$50,000, ce qui porte ce fonds à \$600,000.

Une demande très active pour des fins de commerce, a maintenu, durant l'année, notre capital pleinement investi, à des taux d'intérêt rémunérateurs.

Nos agences ont été inspectées minutieusement, et nous notons un accroissement important dans leur chiffre d'affaires.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'administration par les nombreux employés et officiers de cette institution, leur fidélité et leur assiduité ont contribué largement à faciliter le succès de nos opérations.

Par ordre du Bureau,

J. GRENIER,
Président.

Montréal, 1er mars 1894.

ÉTAT GÉNÉRAL

Le secrétaire, M. Bousquet, soumet ensuite l'état financier, tel que vérifié et examiné par les auditeurs. Cet état se lit comme suit :

Etat des Profits pour l'année expirant le 1er mars 1894.

Dt.	
Dividende de 3 pour cent payé le 1er Septembre 1893.....	\$ 36,000 00
Dividende de 3 pour cent payable le 5 Mars 1894.....	36,000 00
Montant porté au fonds de réserve.....	50,000 00
Balance portée au crédit du compte de profits et pertes.....	12,577 42
Total	\$134,577 42

Ct.	
Balance du compte de profits et pertes au 28 Février 1893.....	\$ 25,661 93
Profits nets, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et	

douteuses de l'année, ainsi que les frais généraux d'administration.....

108,915 49

\$134,577 42

Dt.

Etat Général, Mercredi, 28 Février 1894

Billets de Banque en circulation.....	\$813,950 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,543,680 21
Dépôts portant intérêt	4,369,928 38
Balance due aux autres banques ou banquiers.....	156,967 84
Total	6,884,526 43

Capital.....	\$1,200,000 00
Fonds de Réserve.....	600,000 00
Profits et Pertes.....	12,577 42
Dividende No 96 payable le 5 mars 1894.....	36,000 00
Dividendes non réclamés.....	4,111 17
Total	1,852,688 59

Ct.

Especies.....	\$64,988 35
Billets de la puissance.....	290,340 00
Fond de garantie pour circulation	40,000 00
Billets et chèques d'autres banques incorporées dans la puissance.....	184,628 72
Balance due par les autres banques.....	31,637 66
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques.....	929,315 38
Total	\$1,540,910 11

Immédiatement réalisable..... \$1,540,910 11

Prêts et escomptes courants.....	6,827,608 53
Billets en souffrance garantis.....	21,014 13
Billets en souffrance non garantis.....	18,627 32
Hypothèques.....	83,465 05
Biens fonciers.....	58,779 38
Edifices de la banque.....	186,810 44
Total	\$8,737,215 02

J. S. ROUSQUET,
Caissier.

Nous, soussignés, auditeurs nommés à votre dernière assemblée générale annuelle, avons l'honneur de faire rapport qu'après un examen complet et détaillé des livres et valeurs, en un mot, après avoir pris connaissance de l'actif et du passif de la corporation de la Banque du Peuple, déclarons avoir trouvé le tout tenu régulièrement, et méritant notre approbation.

P. P. MARTIN,
NOLAN DELISLE,
LOUIS ARMSTRONG,
Auditeurs.

Montréal, 1er Mars 1894.

Adresse du président

Le président prit la parole. Nous traduisons son discours : " Comme vous l'avez remarqué, Messieurs, j'ai adopté la procédure suivie par les autres banques. Autrefois nous avions coutume d'avoir une assemblée pour nommer les directeurs, mais il n'y a rien dans la charte qui nous oblige d'en agir ainsi, et j'ai cru devoir à l'instar des présidents des autres banques prendre le fauteuil. J'ai prié le caissier d'agir en qualité de secrétaire. Sous d'autres rapports, je suis disposé à procéder comme on le fait dans d'autres banques. Il a été d'usage que l'adoption du rapport des auditeurs ainsi que de celui des directeurs fût proposé par les actionnaires en leur qualité individuelle ; mais comme vous le savez, dans certaines banques, l'adoption de ces rapports est proposée par le président, appuyé par le vice-président ou l'un des directeurs. Je suivrai cette procédure, cette année, et il est entendu qu'il en sera ainsi par la suite. Je proposerai donc, appuyé par M. Brush : " Que le rapport annuel des auditeurs, ainsi que le rapport des directeurs, maintenant soumis, soit reçu et adopté ; " et que pour vous épargner, autant que possible, la perte d'un temps précieux, je prierai après, comme d'usage, le caissier de vous présenter son adresse annuelle sur les opérations générales de l'année. Je ne profiterai de l'occasion que pour vous donner quelques chiffres comparatifs au sujet du progrès de l'institution. Bien que vous ayez remarqué que, parmi quelques-unes des autres banques, l'augmentation des valeurs nanties ait fait place à une diminution d'environ \$2,000,000 à \$3,000,000, la circulation de cette banque a augmenté de \$61,510.

Les dépôts ne portant pas intérêt n'ont que peu augmenté, il est vrai ; mais lorsque vous prendrez en considération la difficulté des temps, durant

l'année, et la rareté de l'argent, vous vous convaincrez que le but de l'administration a été d'essayer à ne retenir que la balance la moins considérable possible. L'augmentation des dépôts ne portant pas intérêt a été de \$6,297. Ce montant est un indice de progrès pour cette banque, il prouve en outre la confiance que le public lui accorde. Les dépôts portant intérêt se sont élevés à \$544,595, en sus de ce qu'il était il y a un an ; c'est ce qui montre que si l'argent a été rare pour les dépôts ordinaires, il semble avoir été en abondance chez les déposants qui l'ont placé à intérêt. Les dépôts portant intérêt montent à \$4,369,928, contre \$3,825,333, l'an dernier. C'est un excédent de \$544,595. Je crois que ce résultat est très satisfaisant. Nous y voyons le témoignage de la confiance que la banque inspire. Je passerai de suite à quelques explications qui, je pense, ont été refusées dans d'autres institutions ; car nous n'avons rien à cacher. Ici toute la responsabilité retombe sur les directeurs. Nos actionnaires ont l'avantage de ne pas être assujettis à la double responsabilité, ni même à aucune responsabilité. Les recettes brutes, cette année, se sont élevées à 16 1/2 p. c. du capital, contre 14 p. c. l'an dernier. Nous voyons en conséquence que nous faisons de respectables progrès sous le rapport des profits ; mais du côté des profits nets, nous avons moins bien réussi. Ces profits ne s'élevèrent, cette année, qu'à 9 p. c., du capital, pendant que l'année précédente ils ont atteint 13 p. c. Vous allez facilement comprendre l'écart. Vous vous rappelez que, l'an dernier, je vous ai parlé d'un jugement rendu contre nous, par le Conseil Privé d'Angleterre, pour une somme de \$50,000. Ce jugement n'a été prononcé que la veille de notre dernière assemblée annuelle. Nous avons gardé \$25,000 pour faire face à cette échéance que nous avons eu à rencontrer cette année. Malheureusement, il me faut encore vous parler d'un autre procès que nous avons subi aux Trois-Rivières. Nous avons gagné à la Cour Supérieure, puis à la Cour d'Appel, et nous avons perdu à la Cour Suprême. Nous avons demandé permission d'en appeler en Angleterre, mais cette permission nous a été refusée, et il nous a fallu payer. Durant l'année, le bureau central n'a rien perdu sur débentures, mais nos succursales n'ont pas été aussi heureuses et elles ont souffert des pertes légères. Nous avons distribué 9 p. c., cette année, soit 6 p. c. réparti entre les actionnaires et la balance appliquée aux frais d'administration. Je suis heureux de vous annoncer que ces frais d'administration de la banque sont aussi limités que possible. Nous nous efforçons de rogner les dépenses autant qu'il nous est permis, et je crois que jusqu'ici nous avons réussi. L'an dernier, je vous ai dit que nous nous proposons de faire relativement à notre nouvel édifice. J'ai déclaré que nous espérons dans le cas où nous pourrions louer les bureaux de la banque, retirer de 4 à 5 p. c. de nos déboursés et en même temps jouir gratuitement de nos propres bureaux, pour la conduite des affaires de la banque. Je suis heureux de vous dire que si nous n'avons pas encore loué tous les bureaux, nous en avons loué environ les trois cinquièmes. Nous espérons louer le reste d'ici au 1er mai, vu que nous avons déjà plusieurs demandes. Si nous réussissons à louer le tout, nous estimons le revenu de cette source à \$18,000. Ce que nous avons loué l'a été à raison de 80 cents le pied ; la New-York Life charge \$1 le pied. Plusieurs de nos autres conditions sont les mêmes que celles de la New-York Life Co, ainsi quant à l'éclairage, au chauffage et à l'entretien des bureaux. Nous estimons à \$8,000 les dépenses totales entraînées sous ce rapport. De cette somme, nous pouvons avec raison déduire 25 p. c., pour ce qui concerne la banque. Il nous restera, si nous ajoutons le loyer de deux magasins que nous pensons pouvoir facilement louer un profit net de \$12,000, ou de 5 p. c. sur une dépense de \$240,000.

Nous sommes convaincus que ce que nous aurons à déboursier ne dépassera pas cette somme. Avec un édifice, pour les besoins de la banque, dimensions trois fois plus grandes que celles de notre ancien établissement, avec un revenu en loyers de 5 p. c. de nos déboursés, nous n'aurions pas trop à nous plaindre, suivant moi. Le placement, nous n'en doutons pas, sera avantageux aux actionnaires.

Messieurs, après ces quelques remarques, je prierai le caissier de vous présenter son adresse annuelle sur les affaires en général. Ensuite, je serai heureux de répondre à toutes les questions qu'il plaira aux actionnaires de m'adresser à moi-même ou à tout autre directeur.

M. Bousquet, le caissier de la banque, s'adressa alors à l'assemblée. Nous publions son adresse *in extenso*.

Adresse du caissier

NOS AFFAIRES

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu ce que je puis appeler la prospérité, sans être taxé d'exagération. Le commerce du pays n'a pas atteint d'un bond son apogée, mais il accuse un progrès constant et soutenu.

Je suis heureux de constater que notre clientèle continue à augmenter ; nous avons ouvert pendant l'année un nombre considérable de nouveaux comptes. Les actionnaires possèdent maintenant une valeur de premier ordre qui donne des revenus considérables. En effet, les bénéfices bruts du dernier exercice se montent à 40 p. c. de notre capital.

Nous avons accumulé une très forte réserve ; le bureau de direction pourra désormais s'en contenter, et n'y ajouter, à l'avenir, que peu ou point de nouveaux fonds ; mais je crois qu'il sera sage de consolider notre réserve en l'appuyant d'une forte balance au compte des profits et pertes.

La banque se trouve actuellement dans une position telle que les directeurs pourraient, sans extravagance, distribuer aux actionnaires une plus large part des profits annuels. C'est d'ailleurs, comme M. le président vient de le dire, ce qu'ils se proposent de faire le 1er septembre prochain.

Maintenant, si nous examinons l'état de situation qui est devant vous, nous n'y trouverons que fort peu de différence avec les chiffres de l'état de l'an dernier. Pour ce qui concerne les comptes inscrits sous le titre " passif, " il n'y a rien qui vaille la peine d'être spécialement signalé ; sauf que les fonds reçus du public, soit en compte courant, soit en dépôts à long terme, sont modérément augmentés.

De l'autre côté de la feuille, on verra que l'actif liquide de la banque a subi une légère diminution.

Les avances au public, sous le titre de " Billets escomptés " ont, comme d'ailleurs on devait s'y attendre, une certaine augmentation ; nous désirons aider, dans les limites de la prudence, au progrès et au développement des intérêts commerciaux de cette province et nous sommes disposés à employer nos fonds dans ce but, chaque fois qu'une occasion favorable se présentera.

Le compte de l'édifice de la banque a été porté à \$186,000. Comme cet édifice est encore en voie de construction, ce compte augmentera de nouveau pendant l'année, mais nous croyons que notre édifice représentera amplement la valeur des capitaux pour le montant desquels il figure dans nos livres. Outre qu'il sera pour nous un placement très sûr, produisant un bon revenu sur le capital placé, il fera certainement honneur à la banque. Nous y trouverons, de plus, le local nécessaire pour l'établissement d'un département d'épargne d'où nous espérons retirer de nouvelles ressources et de nouveaux profits.

Nous constatons une augmentation constante et soutenue dans le nombre de nouveaux comptes de dépôts ouverts, tant au bureau chef qu'aux succursales et vous verrez avec plaisir que les affai-

res de la banque en général n'ont point perdu de leur volume et que nos clients et le public apprécient de plus en plus les avantages offerts au commerce, par nos succursales, dans les différentes localités où nous sommes établis.

Revue de l'année

Nous avons eu maintes fois l'occasion depuis quelques mois de comparer la situation prospère des affaires commerciales au Canada avec la crise qui a sévi dans toutes les branches de commerce aux États-Unis.

La liste des faillites fait ressortir ce contraste d'une manière frappante. Nous ne pouvions guère nous attendre, naturellement, à échapper complètement aux influences néfastes qui ont semé le désastre chez nos voisins ; avec l'intensité de nos rapports commerciaux avec eux et l'effet sur nos opérations financières de la crise monétaire qui y a sévi.

Jusqu'à ce jour, pourtant, aucun intérêt canadien n'a souffert d'une manière appréciable de la crise qui règne aux États-Unis, quoique, comme je l'ai déjà dit, les relations commerciales entre les deux pays soient intimes, et que les conditions du commerce s'y développent, on règle générale, sur des lignes à peu près parallèles.

Des Canadiens qui spéculaient sur les valeurs publiques y ont perdu de l'argent ; mais, heureusement, le nombre des personnes intéressées à ces spéculations n'est pas considérable, et les pertes produites par la dépréciation des cours n'a pas affecté la société en général.

Toutefois il a fallu que les banquiers et les marchands suivissent avec la plus grande attention, les phases de la crise de l'argent en 1893, car des intérêts commerciaux dans plusieurs parties du pays s'y trouvaient intimement liés.

Il est certain que les États-Unis ont traversé en 1893 une crise d'une intensité effrayante ; mais c'était essentiellement une crise financière ; une crise de banque et de monnaie ; de circulation métallique et de circulation fiduciaire, et les faillites de banques ont dépassé tous les chiffres des années précédentes depuis l'établissement du système des banques Nationales. Dans les dix premiers mois de l'année, 158 banques Nationales ont suspendu leurs paiements.

Mais les faillites de banques d'États et de banquiers privés ont considérablement dépassé ce chiffre ; un état publié en décembre dernier par l'agence commerciale donnait comme 713 le nombre total des banquiers, banques ou autres institutions financières ayant suspendu leurs paiements en 1893.

En général, les marchands des États-Unis ont résisté avec succès à la crise, il n'a pas paru qu'ils eussent abusé du crédit et les faillites ont été moins nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, en tenant compte de l'arrêt complet pendant un certain temps, de l'écoulement des marchandises et de la contraction du crédit causée par la clôture des banques.

Les industries et manufactures ont eu une année désastreuse, et l'un des traits caractéristiques de l'année a été la suspension des travaux d'un nombre énorme d'établissements industriels en juillet et août.

La Bourse de New-York, et celles des autres grandes villes, ont eu à supporter le contrecoup, non-seulement du malaise général produit par la discussion de la question de l'argent, mais aussi de la rareté de la circulation fiduciaire et des suspensions de paiements de banques ; la dépréciation des valeurs publiques a été effrayante et les ruines de grandes institutions témoignent de la grandeur du désastre.

Mais on peut constater par les chiffres suivants de la statistique des faillites, combien légère a été sur notre commerce l'influence de la crise des États-Unis.

Le nombre des faillites a augmenté, aux États-Unis, de 50 pour cent sur l'année précédente, avec un passif de \$382,000,000 en 1893, contre \$108,000,000 en 1892, tandis que, au Canada,

l'augmentation n'a été que d'une légère fraction au-dessus de 2 1/6 pour cent en nombre et de 40 pour cent en passif.

L'immunité dont a joui le Canada des désastres qui ont atteint nos voisins est attribuée principalement à la supériorité de notre système de banque et à la plus grande solidité de notre circulation.

Le système des succursales de banques, tel qu'il est pratiqué au Canada, donne aux directeurs de ces institutions une connaissance plus intime des affaires du commerce local, avec un contrôle plus efficace sur ce commerce, qu'on en peut obtenir avec le système de petites banques locales comme on le pratique aux États-Unis. En outre, les succursales facilitent la distribution des capitaux et de la circulation.

Qu'il surgisse dans une section quelconque du Canada une soudaine demande de fonds et nos banques peuvent y faire face, sans friction, sans dérangement pour les fonds employés ailleurs, tandis que, aux États-Unis, la mesure de l'accommodation que peuvent fournir les banques est celle du capital et la disposition d'institutions purement locales et les désastres ont eu pour causes première, l'insuffisance d'accommodation des banques locales.

Il a été reconnu depuis longtemps, et il a été fréquemment prouvé que notre système de circulation est très supérieur à celui de nos voisins. Il réunit les éléments de convertibilité, de sécurité et d'adaptabilité aux besoins du commerce. Le volume de notre circulation augmente ou rétrécit, non pas sous l'effet d'une législation d'expédients, mais en se conformant à la demande du commerce, ce qui assure la stabilité du taux de l'intérêt.

En un mot, notre système remplit toutes les fonctions d'une monnaie fiduciaire de circulation, avec régularité, sécurité et en s'ajustant automatiquement avec la plus grande précision aux besoins des affaires.

A en juger par la statistique des faillites commerciales, la situation des affaires au Canada a été bonne.

Le nombre de faillites dans tout le Canada a été en 1892, de 1682, et en 1893, de 1738. Le montant du passif est donné comme suit : \$11,603,000 en 1892, avec un actif de \$4,600,000 ; et \$15,800,000 en 1893, avec un actif de \$10,800,000.

Il ressort de cette statistique un fait remarquable, c'est que les créanciers surveillent avec vigilance les affaires de leurs débiteurs, en insistant, avec une certaine rigidité, sur la ponctualité des paiements, et en forçant les débiteurs à faire cession de leurs biens avant que leurs affaires soient irrémédiablement ruinées.

Ce fait explique, sans doute, la proportion plus élevée que d'ordinaire de l'actif au passif des commerçants insolubles dont l'insolvabilité, pour plusieurs du moins, provenant en partie du resserrement du marché monétaire et de la répugnance des banquiers à élargir les lignes de crédit lorsque les affaires dans les pays voisins sont dans un état aussi critique.

Commerce de la province

Quant à ce qui concerne le commerce de la province, il a été généralement prospère pendant l'année écoulée et peut être à un plus haut degré que depuis un bon nombre d'années. Les faillites, il est vrai, ont augmenté de 27 en nombre, mais le passif des faillites a diminué de \$666,000 en comparaison avec 1892 ; elles ont été en 1893 de 538, et en 1892 de 511 ; le passif en 1893 est de \$5,355,000 contre \$6,021,000 en 1892.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'année 1893, pour y découvrir les principaux événements qui ont eu une influence prépondérante sur la marche générale des affaires de cette province, on remarque, surtout, l'augmentation de la fabrication des produits laitiers, l'abondance de la récolte de foin et la demande sans précédente de notre

foin pour l'exportation et des prix rémunérateurs ; l'augmentation de l'activité dans toutes les branches de l'agriculture. Voilà les premiers et principaux facteurs de la prospérité générale.

Notre province étant essentiellement agricole, la société tout entière s'appuie sur la production de l'agriculture qui, non seulement fournit les choses nécessaires à la vie, mais détermine aussi le volume des affaires, les prix des marchandises et les profits qu'on y peut faire.

Or, tout ce qui a été produit sur la ferme par le cultivateur, cette année, lui a profité et lui a donné de bons bénéfices. La valeur de la production agricole a donc considérablement augmenté, et, conséquemment, le commerce qui en dépend a été prospère ; la puissance d'acquisition de la population a augmenté et la caisse du cultivateur s'est emplie.

Les marchands de la campagne ont acheté très libéralement et ils ont fait des remises de fonds satisfaisantes ; l'activité des ventes s'est maintenue dans le commerce de gros et le volume des affaires dans ce commerce est en progrès marqué sur la moyenne de l'année dernière.

De sorte que, dans son ensemble, la situation constatée par l'inventaire indique que le commerce a pu ajouter quelque chose au capital de l'année dernière.

L'agriculture

Les splendides succès remportés par le fromage et le beurre de la province de Québec à l'exposition de Chicago ont dû réjouir ceux qui s'intéressent aux cultivateurs de la province. Voilà bien des années que l'on demande, dans cette même salle l'adoption de la culture mixte, parce que l'on est convaincu que le progrès de l'agriculture c'est le progrès du commerce ; le commerce a pour but d'enrichir le commerçant, et, dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, la richesse doit d'abord provenir du sol.

La pratique erronée, routinière de nos cultivateurs qui ne comptaient que sur une seule récolte pour gagner leur vie, disparaît rapidement et fait place à une grande variété de cultures ; cette année, entre autres, a marqué un progrès sérieux et rapide de l'industrie laitière dans nos campagnes.

Le gouvernement et le département de l'agriculture spécialement, ont fait de vigoureux efforts pour faire comprendre aux cultivateurs la nécessité d'améliorer leur méthode générale de culture ; mais les efforts même du gouvernement auraient produit de maigres résultats sans une coopération active de la part des cultivateurs.

Un professeur bien connu, qui doit son autorité à l'énergie aux talents et au dévouement qu'il a mis au service de la cause du progrès agricole, et à qui l'on demandait où les cultivateurs devaient s'adresser pour demander des conseils sur les modifications à la culture que comporte tout progrès, répondait :

- 1o Aux sociétés d'agriculture et aux expositions qui donnent des leçons de choses et qui font naître l'émulation ;
- 2o Aux conventions agricoles, aux cercles et clubs agricoles qui distribuent, à tous, les informations acquises par les plus expérimentés des cultivateurs ;
- 3o Aux fermes expérimentales du gouvernement dont les expériences ont un double but : " La recherche de découvertes et la création d'exemples à suivre."

Aux syndicats de cultivateurs formés par toute la province, depuis trois ou quatre ans, revient donc le principal mérite de l'augmentation que l'on constate dans la fabrication des produits laitiers et tous les citoyens doivent leur plus sincère sympathie et leur encouragement le plus pratique à la société d'Industrie Laitière de la province de Québec, qui a si largement contribué à

la création de ces syndicats.

L'honorable ministre de l'agriculture, dans un discours prononcé à Saint-Hyacinthe récemment à une conférence des quarante-neuf clubs du diocèse de Saint-Hyacinthe, disait qu'il y a actuellement 425 cercles agricoles et qu'il espérait voir ce nombre monter à 1,000 avant dix-huit mois.

Espérons que son attente ne sera pas trompée, car la formation de ces clubs, est le moyen le plus pratique de répandre le goût du progrès parmi les cultivateurs.

Il est indubitable que l'année 1893 a été marquée par des progrès dans la bonne direction et les résultats sont déjà apparents, car l'amélioration constatée dans les affaires générales de la province pendant cette année est due en partie à la forte augmentation des produits laitiers.

La récolte du foin ayant manqué en Angleterre, notre foin a été exporté sur ce marché et nous en avons tiré d'immenses revenus. Mais il ne faut pas s'attendre à voir revenir tous les ans la coïncidence d'une récolte manquée en Europe avec une récolte extraordinairement abondante de notre côté ; et les cultivateurs ne doivent pas se laisser entraîner à augmenter leur culture en foin, car il n'est pas probable que les mêmes conditions se représentent de sitôt.

Les cultivateurs ont tout lieu de se féliciter de la saison du fromage, qui a été exceptionnellement bonne et a donné lieu à une exportation qui dépasse celle de toutes les années précédentes.

L'exportation du bétail a été gravement affectée par la prétention qu'il existe des maladies épidémiques dans nos troupeaux, et la continuation de la prohibition de débarquer le bétail vivant du Canada en Grande-Bretagne, laisse peu d'espoir que ce commerce s'améliore prochainement.

On attend avec quelque anxiété la décision des États-Unis sur la question du tarif, car il est probable que sur cette décision on pourra se former une idée de la possibilité d'en tirer avantage pour l'agriculture canadienne. Car le tarif que l'on discute actuellement, tout en étant essentiellement protectionniste, est plus favorable au Canada qu'on osait l'espérer. S'il était accepté tel que proposé dans le bill Wilson, le cultivateur canadien pourrait de nouveau exporter ses œufs, son orge, ses chevaux et son foin de l'autre côté de la frontière avec quelque chance d'y faire du profit ; ce serait une nouvelle intéressante à apprendre à nos cultivateurs qui se prépareraient probablement sur le champ à augmenter leur production dans cette direction.

Nouveautés

Les affaires dans ce commerce, quoique tranquilles, ont donné des résultats plus satisfaisants que les années précédentes. Les ventes ont été faites avec bénéfice ; les dettes ont été moindres et les inventaires donnent un solide crédit du compte de profits et pertes.

Épiceries

Il n'y a rien eu de bien saillant dans le commerce des épiceries ; seulement, les bénéfices réalisés ont été maigres par suite d'une concurrence effrénée ; la demande de la plupart des lignes a été bonne et elles ont fait un courant d'affaires assez actif.

Bois, métaux et ferronnerie

Ces lignes ont eu aussi une année de grande activité. De fait, les résultats acquis dans presque toutes les lignes s'accordent à démontrer que cette année a été une année active pendant laquelle les prix ont été rémunérateurs.

La perspective

La situation générale actuelle du commerce repose sur une base solide, grâce à notre excellent système de banques, et à l'absence, depuis quelques années de spéculation hasardeuses. Mais elle ne justifierait personne de trop risquer ; au contraire, elle demande que l'on continue à être prudent, aussi bien dans l'acceptation que dans la dispensa-

tion du crédit. Nous avons eu une bonne récolte au Canada, mais les prix d'une grande partie des produits de nos champs restent très bas.

Si nous pouvons arriver à maintenir les affaires sur le même plan que depuis un an ou deux, nous aurons réalisé un progrès marqué.

Il n'y a, jusqu'à présent, aucune raison de craindre que la prospérité dont nous jouissons puisse subir un échec sérieux, mais une période prolongée de dépression, de baisse dans les prix, de ventes forcées de marchandises, de contractions de crédit dans la république voisine, aurait sans doute une influence néfaste sur le commerce canadien, en diminuant les échanges commerciaux entre les deux pays, et en exposant quelques-unes de nos industries à la concurrence ruineuse des produits américains sacrifiés à vil prix; mais les causes de la crise aux Etats-Unis étant purement locales et de telle nature qu'une sage législation peut les faire disparaître, il y a lieu d'espérer que la crise et ses effets passeront bientôt.

Il existe actuellement en Canada un sentiment d'inquiétude pour l'avenir, sentiment produit dans une certaine mesure, par la législation pendant concernant l'industrie, qui promet une modification de l'état actuel des choses. L'appréhension d'un changement radical de tarif est toujours nuisible aux affaires, car elle suspend toute préparation aux opérations futures et arrête, dans une grande mesure, le cours naturel du commerce.

Il est impossible dans l'état actuel des choses, de prévoir quel sera l'effet de la révision du tarif. Tant qu'on ne saura pas à quoi s'en tenir tout restera en suspens; et cet état d'incertitude entraîne par lui-même une restriction de l'activité dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Les manufacturiers ne veulent pas faire de stocks à l'avance; les capitalistes ne veulent pas se lancer dans de nouvelles entreprises; les acheteurs ne veulent pas aller au-delà de leurs besoins immédiats.

Mais lorsque les manufacturiers et les marchands sauront ce qu'ils doivent attendre, ils pourront alors se mettre au travail en adaptant leurs méthodes aux nouvelles conditions fiscales. A partir de ce moment, la situation sera éminemment favorable, à une reprise générale et permanente des affaires, car les capitaux sont foulés et abondants, les banques et autres institutions financières payant leur dividende habituel; la demande pour nos produits est active, ce sont autant de signes évidents d'un retour général de la prospérité.

Après l'adresse du caissier, le président demanda si quelques-uns des actionnaires avaient des questions à poser au conseil de l'administration de la banque.

MM. J. Y. Gilmour, Crawford, Morrison, Stevenson, Evans et Delisle prirent la parole pour féliciter les directeurs, le président, le caissier et les autres officiers de la banque sur le succès des opérations de l'année.

Sur proposition de M. le président, appuyé par M. le vice-président, le rapport des directeurs ainsi que le rapport des auditeurs est adopté à l'unanimité.

M. Crawford, appuyé par M. Evans, propose que MM. P. P. Martin, Nolan Delisle et Louis Armstrong soient réélus auditeurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. John Morrison proposa ensuite, appuyé par M. John Crawford, la résolution suivante:

Que les remerciements des actionnaires sont dus et sont par les présentes offerts au président, aux directeurs, au caissier et aux autres officiers pour la manière satisfaisante avec laquelle ils ont administré les affaires de la banque.

Cette proposition a aussi été adoptée unanimement.

Sur motion de M. John Morrison, des remerciements sont votés au président pour la manière avec laquelle il a présidé l'assemblée.

CHOSSES ET AUTRES

— Deux montagnes de la basse Californie contiennent, dit-on, 1,000,000 de tonnes d'alun pur.

— En Chine, les enfants commencent à fréquenter les écoles à l'âge de cinq ans, et étudient environ douze heures par jour, et cela sept jours par semaine.

— L'écrivain Ouida dit que les Anglais de ce siècle ont le costume le plus grotesque et le plus disgracieux qu'il y ait au monde.

— Dans un pouce carré de cuir chevelu, il y a environ 1,000 cheveux; sur toute la tête d'un homme ordinaire, le nombre des cheveux est d'environ 120,000.

— Le mur-mure des fils du télégraphe n'est pas causé par le vent, puisqu'on l'entend par un temps de calme plat. Il est probablement produit par les changements de température qui surtendent ou relâchent les fils.

— La plus grande annonce placard du monde se voit sur le penchant d'une colline, près d'Ardenlee, en Ecosse. Les mots "Glasgow News" y sont dessinés en plates bandes de fleurs et sont visibles à quatre milles de distance.

— Quatorze compagnies d'assurances sur la vie ont été fondées au Japon, l'an dernier.

— Depuis que le monde existe, il s'est livré 1,527 batailles qu'on a trouvées dignes d'inscrire dans les annales de l'histoire.

— Les premières couvertures de lit sont dues à Thomas Blanket, qui commença à les fabriquer à Bristol en 1341. De là leur nom de "Blanket."

— Des centaines de nègres ont amassé des fortunes aux Etats-Unis. On en compte trois qui sont devenus millionnaires.

— On peut distiller l'alcool des patates sucrées. Un minot de patates produit un gallon de liquide.

— La lumière électrique a été trouvée en 1846, mais jusqu'à 1876 on a regardé son emploi comme impossible et comme une entreprise chimérique. Aujourd'hui plus de 200 cités et des milliers et milliers de bureaux et de maisons en sont éclairées.

— Le caoutchouc est tiré principalement des forêts qui couvrent le haut bassin de l'Amazone, au Brésil; M. Stanley a, prétend-il, découvert d'immenses forêts d'arbres à caoutchouc au centre de l'Afrique, mais cette source d'approvisionnement est encore hors de notre portée. Des essais de culture aux Antilles et en Floride n'ont pas réussi.

— Edwin Arden, un jeune acteur de talent qui a su se rendre populaire partout où il a passé, revient au Théâtre Royal cette semaine, avec sa première pièce, *Eagle's Nest*, qui est son meilleur succès. Ce drame, rempli de scènes émouvantes, touchantes même, ne manquera pas, si nous en jugeons par le passé, d'attirer à ce théâtre la foule de ceux qui aiment à assister à un spectacle moral, attendrissant et gai tout à la fois.

Plus de 12,000,000 de minots de sarrasin ont été employés en 1893 à la fabrication de biscuits.

Le parlement de la Nouvelle-Zélande a adopté une loi qui donne aux femmes le droit de suffrage. Aux Antipodes, ce n'est pas surprenant.

GOUDRON LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse 19, r. Jacob, Paris.

GUYOT — Une fois remplie, une fosse chez les musulmans ne doit plus être ouverte pour quoi que ce soit. Afin d'empêcher semblable possibilité, un arbre est planté sur la fosse immédiatement après chaque enterrement, de sorte que les cimetières musulmans ressemblent plus à des forêts qu'à tout autre chose.

PILULES APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Épuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VALLET — Il y a présentement, devant la cour romaine, environ cinq cents cardes de béatification de missionnaires martyrs appartenant à l'ordre de St-Dominique. En premier lieu vient le vénérable père François de Capillas, premier martyr en Chine, qui eut la tête tranchée le 15 janvier 1648; et quarante autres religieux qui furent mis à mort vers le même temps.

QUININUM LABARRAQUE VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

LA BANQUE DU PEUPLE — La succursale ouest, de cette banque, a maintenant ouvert ses bureaux à l'encoignure des rues Notre Dame et Richmond, et recevra des dépôts d'épargne de \$1.00 en montant au taux de 4 0/10 par an.

DES MATHIEU & BERNIER Chirugiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

LEÇONS de français et d'anglais à domicile. Aussi leçons de sténographie (système Duployé) et traductions. Conditions faciles.—JOSEPH GENEST, 2, avenue Oscar.

LIBRAIRIE FRANÇAISE **L. DERMIGNY** 126 w. 25th STREET, NEW-YORK SUCCURSALE A MONTREAL 1608, NOTRE-DAME

Seul Agent et Dépositaire du "Petit Journal," de Paris et son supplément coloré, et du "Journal Illustré," pour le Canada et les Etats-Unis.

Dépôt des principaux journaux de Paris, notamment: Petit Parisien, Soleil du Dimanche, l'Echo de la Semaine, l'Univers Illustré, Le Figaro, etc., etc.; journaux de modes et scientifiques. Abonnements à toutes revues ou publications. Ordres pour livres promptement exécutés.

ANNONCE DE **John Murphy & Co** **MANTEAUX**

— DE — **PRINTEMPS !!**

MANTEAUX — Vingt caisses de manteaux de printemps viennent d'être marqués et sont maintenant en exposition à notre grande salle de manteaux. L'importation de cette année dépasse entièrement celle des années précédentes. Pour être au fait des dernières modes européennes, il faut de toute nécessité visiter ce département, qui est le plus considérable du Dominion.

ÉTOFFES A ROBES — Au delà de 30,000 verges de nouvelles étoffes viennent d'être reçues, ces marchandises sont des merveilles de beauté et sont incomparablement bon marché.

BRODERIES — Nous invitons les dames à voir le magnifique assortiment de broderies. Broderies de manufactures suisses à 70c la v., issu très fin, points invisibles, largeur 45 pouces, dessin désirable.

JOHN MURPHY & CO coin des rues Notre-Dame et St-Pierre Au comptant et à un seul prix 211 St. Jacques Federal Bldg. 55

OPERA FRANÇAIS Spectacles de la Semaine commençant le 12 Mars

Mercredi (en matinée).—"Madame Favart," (en soirée), grande reprise de "Boccace," avec les deux premières chanteuses et M. M. Montfort, Jouanne, Giraud et Valdy.

Jeudi — Au bénéfice de l'orchestre, "La Périchole," donnée pour la première fois par la troupe. Mme de Goyon et M. M. Joanne, Porquier, Giraud et Merville tiendront les principaux rôles.

Vendredi — "Giroflé-Girofla," avec la même distribution que cette semaine.

Samedi (en matinée) — "Boccace"; (en soirée) "La Mascotte," avec Mme Blonville et M. M. Montfort, Jouanne, Merville et Valdy.

Billets en vente au théâtre même et au magasin de musique de M. Hardy, 1637, rue Notre-Dame.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER Architectes et évaluateurs 162—RUE SAINT-JACQUES—162 (Block Barron) VICTOR ROY. L. Z. GAUTHIER Téléphone no 2113.

J. EMILE VANIER (Ancien élève de l'École Polytechnique) INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR 167, rue St-Jacques, Royal Building Montréal

UNE BOITE LE GRAND TAKE THE BEST SHILOH'S CURE. Remède contre la toux, 25c, 50c, 75c. Guérit la Consommation, la Toux, le Rhume, les Maux de gorge, les Bronchites.

EN FAMILLE

Par Hector Malot

Elle hésita.
— Ou plutôt la couleur gris-perle ?
— Gris-perle, oui, monsieur.
— Bon. Tu sais aussi distinguer les différentes nuances du vert, le vert foncé, le vert clair, le gris brunâtre, le rouge.
— Oui, monsieur, au moins à peu près.
— A peu près suffit ; prends donc une petite poignée de chanvre à la première balle venue et regarde-la bien de manière à me dire quelle est sa nuance.
Elle fit ce qui lui était commandé et, après avoir bien examiné le chanvre, elle dit timidement :
— Rouge ; est-ce bien rouge ?
— Donne-moi ta poignée.
Il la porta à ses narines et la flaira :
— Tu ne t'es pas trompée, dit-il, ce chanvre doit être rouge, en effet.
Elle le regarda surprise ; et, comme s'il devinait son étonnement, il continua :
— Sens ce chanvre ; tu lui trouves, n'est-ce pas, l'odeur de caramel.
— Précieusement, monsieur.
— Eh bien, cette odeur veut dire qu'il a été séché au four où il a brûlé, ce que traduit aussi sa couleur rouge ; donc, odeur et couleur, se contrôlant et se confirmant, me donnent la preuve que tu as bien vu et me font espérer que je peux avoir confiance en toi. Allons à un autre wagon et prends une autre poignée de chanvre.
Cette fois, elle trouva que la couleur était verte.
— Il y a vingt espèces de vert ; à quelle plante rapportes-tu le vert dont tu parles ?
— A un chou, il me semble, et, de plus, il y a par places des taches brunes et noires.
— Donne ta poignée.
Au lieu de la porter à son nez, il l'étira des deux mains et les brins se rompirent.
Ce chanvre a été cueilli trop vert, dit-il, et de plus il a été mouillé en balle ; cette fois encore ton examen est juste. Je suis content de toi ; c'est un bon début.
Ils continuèrent leur visite par les autres villages, Bacourt, Hercheux, pour la terminer par Saint-Pipoy, et celle-là fut de beaucoup la plus longue à cause de l'inspection du travail des ouvriers anglais.
Comme toujours, la voiture, une fois que M. Vulfran en était descendu, avait été conduite à l'ombre d'un gros tremble ; et au lieu de rester auprès du cheval pour le garder, Guillaume l'avait attaché à un banc pour aller se promener dans le village, comptant bien être de retour avant son maître, qui ne saurait rien de sa fagüe. Mais au lieu d'une rapide promenade, il était entré dans un cabaret avec un camarade qui lui avait fait oublier l'heure, si bien que lorsque M. Vulfran était revenu pour monter en voiture, il n'avait trouvé personne.
— Faites chercher Guillaume, dit-il au directeur qui les accompagnait.
Guillaume avait été long à trouver, à la grande colère de M. Vulfran qui n'admettait pas qu'on lui fît perdre une minute de son temps.
A la fin, Perrine avait vu Guillaume acourir d'allure tout à fait étrange : la tête haute, le cou et le buste raides, les jambes fléchissantes, et il les levait de telle sorte en les jetant en avant, qu'à chaque pas il semblait vouloir sauter un obstacle.
— Voilà une singulière manière de marcher, dit M. Vulfran, qui avait entendu ces pas inégaux ; l'animal est gris, n'est-ce pas, Benoist ?
— On ne peut rien vous cacher.
— Je ne suis pas sourd, Dieu merci.
Puis s'adressant à Guillaume, qui s'arrêtait :
— D'où viens-tu ?
— Monsieur... je vais... vous dire...
Ton haleine parle pour toi, tu viens du cabaret, et tu es ivre, le bruit de tes pas me le prouve.
— Monsieur... je vais... vous dire...
Tout en parlant, Guillaume avait détaché le cheval, et en remettant les guides dans la voiture, fait tomber le fouet ; il voulut se baisser pour le ramasser, et trois fois il sauta par-dessus sans pouvoir le saisir.
— Je crois qu'il vaut mieux que je vous reconduise à Maraucourt, dit le directeur.
— Pourquoi ça ? répliqua insolemment Guillaume qui avait entendu.
Tais-toi, commanda M. Vulfran d'un ton qui n'admettait pas de réplique ; à partir de l'heure présente, tu n'es plus à mon service.
— Monsieur... je vais... vous dire...
Mais, sans l'écouter, M. Vulfran s'adressa à son directeur :
— Je vous remercie, Benoist, la petite va remplacer cet ivrogne.
— Sait-elle conduire
— Ses parents étaient des marchands ambulants, elle a conduit leur voiture bien souvent ; n'est-ce pas, petite ?

— Certainement, monsieur.
— D'ailleurs, Coco est un mouton ; si on ne le jette pas dans un fossé, il n'ira pas de lui-même.
Il monta en voiture, et Perrine prit place près de lui, attentive, sérieuse, avec la conscience évidente de la responsabilité dont elle se chargeait.
— Pas trop vite, dit M. Vulfran, quand elle toucha Coco du bout de son fouet, légèrement.
— Je ne tiens pas du tout à aller vite, je vous assure, monsieur.
— C'est déjà quelque chose.
Quelle surprise quand, dans les rues de Maraucourt, on vit le phaéton de M. Vulfran conduit par une petite fille, coiffée d'un chapeau de paille noire, vêtue de deuil, qui conduisait sagement le vieux Coco, au lieu de le mener du train désordonné que Guillaume obligeait la vieille bête à prendre bien malgré elle ! Que se passait-il donc ? Quelle était cette petite fille ? Et l'on se mettait sur les portes pour s'adresser ces questions, car les gens étaient rares dans le village qui la connaissait, et plus rares encore ceux qui savaient qu'elle place M. Vulfran venait de lui donner auprès de lui. Devant la maison de mère Françoise, la tante Zénobie causait appuyée sur sa barrière avec deux commères ; quand elle aperçut Perrine, elle leva les deux bras au ciel dans un mouvement de stupéfaction mais aussitôt elle lui adressa son salut le plus avenant accompagné de son meilleur sourire, celui d'une amie véritable.
— Bonjour, M. Vulfran ; bonjour, Mlle Aurélie.
Et aussitôt que la voiture eût dépassé la barrière, elle raconta à ses voisines comment elle avait procuré à cette jeune personne, qui était leur pensionnaire, la bonne place qu'elle occupait auprès de M. Vulfran, par les renseignements qu'elle avait donnés au Mince :
— Mais c'est une gentille fille, elle n'oubliera pas ce qu'elle me doit, car elle nous doit tout.

Quels renseignements avait-elle pu donner ?
Là-dessus elle avait enfilé une histoire, en prenant pour point de départ les récits de Rosalie, qui, colportée dans Maraucourt avec les enjolivements que chacun y mettait selon son caractère, son goût ou le hasard, avait fait de Perrine une légende, ou plus justement cent légendes devenues rapidement le fond de conversations d'autant plus passionnées que personne ne s'expliquait cette fortune subite ; ce qui permettait toutes les suppositions, toutes les explications avec de nouvelles histoires à côté.

Si le village avait été surpris de voir passer M. Vulfran avec Perrine pour conductrice, Talouel en le voyant arriver fut absolument stupéfait.
— Où donc est Guillaume ? s'écria-t-il en se précipitant au bas de l'escalier de la véranda pour recevoir le patron.

— Débarqué pour cause d'ivrognerie invétérée, répondit M. Vulfran en souriant.

— Je suppose, aussi, dit-il en aidant M. Vulfran à descendre, que celle que vous avez pris pour remplacer cet ivrogne s'est montrée digne de votre confiance ?

— Parfaitement.
— Cela ne m'étonne pas, du jour où elle est entrée ici, amenée par la petite Rosalie, j'ai pensé qu'on en ferait quelque chose et que vous la découvririez.

En parlant ainsi, il regardait Perrine, et d'un coup d'œil qui lui disait en insistant :

— Tu vois ce que je fais pour toi ; ne l'oublie pas et tiens-toi prête à me le rendre.

Une demande de paiement de ce marché ne se fit pas attendre ; un peu avant la sortie, il s'arrêta devant le bureau de Perrine et, sans entrer, à mi-voix, de façon à n'être entendu que d'elle :

— Que s'est-il donc passé à Saint-Pipoy avec Guillaume ?
Comme cette question n'entraînait pas la révélation de choses graves, elle crut pouvoir répondre et faire le récit qu'il demandait.

— Bon, dit-il, tu peux être tranquille, quand Guillaume viendra demander à rentrer, il aura affaire à moi.

XXIX

Le soir, au souper, cette question : " Que s'est-il passé à Saint-Pipoy avec Guillaume ? " lui fut de nouveau posée par Fabry et par Mombieux, car il n'était personne de la maison qui ne sût qu'elle avait ramené M. Vulfran, et elle recommença le récit qu'elle avait déjà fait à Talouel ; alors ils déclarèrent que l'ivrogne n'avait que ce qu'il méritait.

— C'est miracle qu'il n'ait pas versé dix fois le patron, dit Fabry, car il conduisait comme un fou...

— Prononcez plutôt comme un saoul, répondit Mombieux en riant.

— Il y a longtemps qu'il aurait dû être congédié.

— Et qu'il l'aurait été, en effet, sans certains appuis...

Elle devint tout oreilles, mais en s'efforçant de ne pas laisser paraître l'attention qu'elle prêtait à ces paroles.

— Il le payait cet appui.

—Pouvait-il faire autrement ?

—Il l'aurait pu s'il n'avait pas donné barre sur lui ; on est fort pour résister à toutes les pressions, d'où qu'elles viennent, quand on marche droit.

—C'était là le diable pour lui de marcher droit.

—Êtes-vous sûr qu'on ne l'a pas encouragé dans son vice, au lieu de le prévenir qu'un jour où l'autre il se ferait renvoyer ?

—Je pense qu'on a dû faire une drôle de mine quand on ne l'a pas vu revenir ; j'aurais voulu être là.

—On s'arrangera pour le remplacer par un autre qui espionne et rapporte aussi bien.

—C'est tout de même étonnant que celui qui est victime de cet espionnage ne le devine pas et ne comprenne pas que ce merveilleux accord d'idées dont on se vante, que cette intuition extraordinaire ne sont que le résultat de savantes préparations : qu'on me rapporte que vous avez, ce matin exprimé l'opinion que le foie de veau au carottes était une bonne chose, et je n'aurai pas grand mérite à vous dire ce soir que je suppose que vous aimez le veau aux carottes.

Ils se mirent à rire en se regardant d'un air goguenard.

Perrine avait compris que le *on* qui organisait l'espionnage était Talouel et celui qui le subissait M. Vulfran.

—Enfin, quel plaisir peut-il trouver à toutes ces histoires ? demanda Mombieux.

—Comment quel plaisir ! On est envieux ou on ne l'est pas ; de même on est ou l'on n'est pas ambitieux. Eh bien, il se rencontre qu'on est encore plus ambitieux. Parti de rien, c'est-à-dire d'ouvrier, on est devenu le second dans une maison qui, à la tête de l'industrie française, fait plus de douze millions de bénéfices par an, et l'ambition vous est venue de passer du second rang au premier ; est-ce que cela ne s'est pas déjà produit, et n'a-t-on pas vu de simples commis remplacer des fondateurs de maisons considérables ? Quand on a vu que les circonstances, les malheurs de famille, la maladie pouvaient un jour ou l'autre mettre le chef de la maison dans l'impossibilité de continuer à la diriger, on s'est arrangé pour se rendre indispensable et s'imposer comme le seul qui fût de taille à porter ce fardeau écrasant.

La meilleure méthode pour en arriver là n'était-elle pas de faire la conquête de celui qu'on espérait remplacer, en lui prouvant du matin au soir qu'on était d'une capacité, d'une force d'intelligence, d'une aptitude aux affaires au-delà de l'ordinaire ? De là le besoin de savoir à l'avance ce qu'a dit le chef, ce qu'il a fait, ce qu'il pense, de manière à être toujours en accord parfait avec lui, et même de paraître le devancer : si bien que quand on dit : "Je suppose que vous voudriez bien manger du veau aux carottes," la réponse obligée soit : "Parfaitement."

De nouveau ils se mirent à rire, et pendant que Zénobie changeait les assiettes pour le dessert, ils reprirent leur entretien.

—Et si le disparu reparaisait ? dit Mombieux.

—C'est ce que tout le monde doit souhaiter. Mais s'il ne reparait pas, c'est qu'il a de bonnes raisons pour ça, comme d'être mort, probablement.

—C'est égal, une pareille ambition chez ce bonhomme est raide tout de même, quand on sait ce qu'il est, et aussi ce qu'est la maison qu'il voudrait faire sienne.

—Si l'ambitieux se rendait un juste compte de la distance qui le sépare du but visé, le plus souvent il ne se mettrait pas en route. En tous cas, ne vous trompez pas sur notre bonhomme, qui est beaucoup plus fort que vous ne croyez, si l'on compare son point de départ à son point d'arrivée.

—Ce n'est pas lui qui a amené la disparition de celui dont il compte prendre la place.

—Qui sait s'il n'a pas contribué à provoquer cette disparition ou à la faire durer ?

—Vous croyez ?

—Nous n'étions ici ni l'un ni l'autre à ce moment, nous ne pouvons donc pas savoir ce qui s'est passé ; mais étant donné le caractère du personnage, il est vraisemblable d'admettre qu'un événement de cette gravité n'a pas dû se produire sans qu'il ait travaillé à envenimer les choses, de façon à les incliner du côté de son intérêt.

—Je n'avais pas pensé à cela ; tiens, tiens.

—Pensez-y, et rendez-vous compte du rôle, je ne dis pas qu'il a joué, mais qu'il a pu jouer en voyant l'importance que cette disparition lui permettait de prendre.

—Il est certain qu'à ce moment il pouvait ne pas prévoir que d'autres hériteraient de la place du disparu ; mais maintenant que cette place est occupée, quelles espérances peut-il garder ?

—Quand ce ne serait que celle que cette occupation n'est pas aussi solide qu'elle en a l'air. Et de fait est-elle aussi solide que ça ?

—Vous croyez . . .

—J'ai cru en arrivant ici qu'elle l'était ; mais depuis j'ai vu, par bien des petites choses que vous avez pu remarquer vous-même, qu'il se fait un travail souterrain à propos de tout, comme à propos de rien, qu'on devine, plutôt qu'on ne le suit, dont le but certainement est de rendre cette occupation intolérable. Y parviendra-t-on ? D'un côté arrivera-t-on à leur rendre la vie tellement insupportable qu'ils préfèrent, de guerre lasse, se retirer ? De l'autre trouvera-t-on moyen de les faire renvoyer ? Je n'en sais rien.

—Renvoyer ! Vous n'y pensez pas !

Evidemment, s'ils ne donnent pas prise à des attaques sérieuses, ce sera impossible. Mais si, dans la confiance que leur inspire leur situation, ils ne se gardent pas ; s'ils ne se tiennent pas toujours sur la défensive, s'ils commettent des fautes, et qui n'en commet pas, alors surtout qu'on est tout-puissant et qu'on a lieu de croire l'avenir assuré, je ne dis pas que nous n'assisterons pas à des révolutions intéressantes.

—Pas intéressantes pour moi, les révolutions, vous savez.

—Je ne crois pas que j'aurais plus que vous à y gagner ; mais que pouvons nous contre leur marche ? Prendre parti pour celui-ci. Prendre parti pour celui-là. Ma foi non. D'autant mieux qu'en réalité, mes sympathies sont pour celui dont on vise l'héritage, en escomptant une maladie qui doit, semble-t-il aux autres, le faire disparaître bientôt : ce qui, pour moi, n'est pas du tout prouvé.

—Ni pour moi.

—D'ailleurs, on ne m'a jamais demandé nettement mon concours, et je ne suis pas homme à l'offrir.

—Ni moi non plus.

—Je m'en tiens au rôle de spectateur, et quand je vois un des personnages de la pièce qui se joue sous nos yeux entreprendre une lutte qui semble impossible aussi bien que folle, n'ayant pour lui que son audace, son énergie . . .

A ce moment Rosalie entra dans la salle et demanda à Perrine si elle ne voulait pas faire une course dans le village. Comment refuser ? Il y avait déjà longtemps qu'elle avait fini de dîner, et rester à sa place eût pu éveiller des suppositions qu'elle devait éviter de faire naître, si elle voulait qu'on continuât de parler librement devant elle.

La soirée étant douce et les gens restant assis dans la rue en bavardant de porte en porte, Rosalie aurait voulu flâner et transformer sa course en promenade ; mais Perrine ne se prêta pas à cette fantaisie, et elle prétexta la fatigue pour rentrer.

Déjà pendant la soirée où elle avait entendu ses camarades de chambre parler de Talouel, elle avait pu se le représenter comme un homme redoutable ; depuis quand il s'était adressé à elle pour qu'elle lui dit "toute la vérité sur les bêtises de Fabry," elle avait vu comment cet homme redoutable établissait sa puissance et quels moyens il employait ; cependant, tout cela n'était rien à côté de ce que révélait l'entretien qu'elle venait d'entendre.

Qu'il voulut avoir l'autorité d'un tyran à côté, au dessus même de M. Vulfran, cela elle le savait ; mais qu'il espérât remplacer un jour le tout-puissant maître des usines de Maraucourt, et que depuis longtemps il travaillât dans ce but, cela elle ne l'avait pas imaginé.

Et pourtant, c'était ce qui résultait de la conversation de l'ingénieur et de Mombieux, en situation de savoir mieux que personne ce qui se passait, de juger les choses et les hommes et d'en parler.

Ainsi, le *on* qu'ils n'avaient pas autrement désigné devait s'arranger pour remplacer par un autre l'espion qu'il venait de perdre ; mais cet autre c'était elle même qui prenait la place de Guillaume.

Comment allait elle se défendre ?

Sa situation n'était elle pas effrayante ? Et elle n'était qu'une enfant, sans expérience comme sans appui.

Cette question, elle se l'était déjà posée, mais non dans les mêmes conditions que maintenant.

Et, assise sur son lit, car il lui était impossible de rester couchée, tant son angoisse était énervante, elle se répétait mot à mot ce qu'elle avait entendu.

Elle passa une partie de la nuit à réfléchir, quand, à la fin la fatigue la coucha sur l'oreiller.

XXX

Le matin qui suivit l'entretien entre Fabry et Mombieux qui avait ému Perrine si violemment, M. Vulfran, Théodore, Casimir et Talouel étaient occupés à ce travail de la correspondance, quand Théodore qui ouvrait les lettres étrangères en annonçant le lieu d'où elles étaient écrites, dit :

—Une lettre de Dakka, 29 mai.

—En français ? demanda M. Vulfran.

—Non, en anglais.

—La signature ?

—Pas très lisible, quelque chose comme Feldes, Faldes, Fildes, précédé d'un mot que je ne peux pas lire ; quatre pages ; votre nom revient plusieurs fois ; à transmettre à M. Fabry, n'est-ce pas ?

—Non ; me la donner.

En même temps Théodore et Talouel regardèrent M. Vulfran, mais en voyant qu'ils avaient l'un et l'autre surpris le mouvement qui venait de leur échapper, et trahissait une même curiosité, ils prirent un air indifférent.

—Je mets la lettre sur votre table, dit Théodore.

—Non, donne-la-moi.

Bientôt, le travail prit fin, et le commis se retira en emportant la correspondance annotée ; Théodore et Talouel voulurent alors demander à M. Vulfran ses instructions sur plusieurs sujets, mais ils les renvoya, et aussitôt qu'ils furent partis il sonna Perrine.

Instantanément elle arriva.

—Qu'est-ce que c'est que cette lettre ? demanda M. Vulfran.

Elle prit la lettre qu'il lui tendait et jeta les yeux dessus ; s'il avait pu la voir il aurait constaté qu'elle pâissait et que ses mains tremblaient.

—C'est une lettre en anglais datée de Dakka du 29 mai.

—Sa signature ?

—Elle la retourna :

—Le Père Fildes.

—Oui, monsieur, le Père Fildes.

—Que dit elle ?

—Voulez-vous me permettre d'en lire quelques lignes avant de répondre.

(A suivre)

LES MANGEURS DE FEU

LES CAVALIERS NOIRS DE L'OURAL—Deuxième partie

Le Secret de l'Homme Masqué

Il avait été obligé de donner sa démission à la suite d'une affaire mystérieuse qui était restée inconnue du public, une dénonciation circonstanciée était arrivée à la préfecture, accusant Luce d'avoir conservé, et caché en lieu sûr, un double dossier de la mystérieuse affaire, qu'il avait fait copier en une nuit par son secrétaire particulier. Si ce dossier existait entre ses mains, on voulait s'en emparer à tout prix, et comme on ne supposait pas son détenteur assez naïf pour le garder chez lui, on le faisait filer depuis une quinzaine de jours pour savoir s'il n'avait pas, sous un nom supposé, un second logement dans quelque coin de Paris.

Dès le premier jour, Luce s'était aperçu qu'il était suivi ; il rentra pour examiner à loisir les inspecteurs qu'on avait chargés de cette besogne. Ils étaient deux, l'un pour le jour et l'autre pour la nuit.

Oh ! ch ! fit-il ordre est donné de ne pas me perdre de vue ; c'est grave.

Un novice les eût simplement dépistés, en passant dans sa chambre secrète et en ne sortant plus que sous un déguisement ; mais il comprit que cette note arrivait soir et matin pendant huit jours au rapport : " N'est pas sorti de chez lui ", ferait porter tout l'effort de la police sur la maison qu'il habitait et pourrait amener la découverte du secret de son double logement ; il imagina alors, pour se débarrasser d'une surveillance gênante, une ruse des plus simples.

Il sortit un jour avec une malle vide et un sac de nuit à la main, prit une voiture et se fit conduire à la gare de Lyon. Au moment où il prenait son billet, l'inspecteur était derrière lui.

Melun ! fit-il au guichet.

Et il eut la satisfaction d'entendre son surveillant prendre son billet pour la même destination.

Il était huit heures du soir, le train partait à huit vingt-cinq ; il s'installa au buffet et envoya le garçon lui prendre un second billet pour Maisons-Alfort. Il s'était arrangé de façon à laisser croire que ce dernier lui rendait simplement la monnaie de sa consommation.

Ayant remarqué qu'à chaque station l'inspecteur se mettait à la portière pour surveiller les voyageurs quittant le train, il profita de la nuit pour descendre à Maisons-Alfort, au risque d'un procès verbal. Mais de ce côté, justement, attendaient les voyageurs remontant à Paris, et il put se glisser au milieu d'eux sans être aperçu par les employés de la voie. Il s'esquiva et rentra par le tramway, son sac de nuit à la main, laissant l'inspecteur filer tranquillement sur Melun. Quant à la malle vide, il en avait fait le sacrifice.

—Monsieur va en voyage ? avait demandé sa gouvernante au départ.

—Oui, je pars pour quelque temps.

—Et si on demande monsieur ?

—Vous direz que je suis en Tartarie.

Et Luce s'était frotté les mains, en se disant :

—S'ils l'interrogent, ils verront que je me moque d'eux... Oh ! messieurs de la préfecture, vous vous croyez de force à rouler votre ancien chef de la sûreté !

Il s'était bien gardé de rentrer chez lui, mais s'était rendu directement à sa chambre secrète par l'entrée de la rue des Capucines, où désormais il allait vivre, ne sortant que déguisé à la barbe des agents, qui dès le lendemain avaient repris leur poste sur le boulevard attendant son retour.

L'inspecteur parti avec lui était revenu de Melun tout penaud, et avait reçu, l'oreille basse, la qualification d'imbécile, dont l'avait généreusement qualifié son chef.

Dès qu'on s'était aperçu que Luce se savait suivi, on avait détaché en observation sur le boulevard le dessus du panier de la sûreté... mais Luce ne rentrait pas. Au bout de huit jours, on expédia un placier en vins à son domicile pour se renseigner.

—Parti pour la Tartarie, fit l'agent en revenant.

Une seconde épithète atteignit également le pauvre diable, et on chargea de l'affaire deux de ces hommes de choix qu'on a toujours en réserve pour les grandes occasions.

Le duel entre la préfecture et l'ancien chef de la sûreté devenait intéressant.

Cela durait déjà depuis quinze jours, les deux inspecteurs se relayaient jour et nuit avec une patience inaltérable ; ils avaient juré de ne pas quitter leur poste avant que Luce ne fût rentré.

Et ce dernier se tordait de rire, en allant tous les jours à ses affaires sous un déguisement nouveau.

Quant à la chambre, elle était encombrée d'épreuves photographiques et d'objets relevant de cet art, dont il s'occupait réellement à ses heures de loisir.

Au moment où nous pénétrons près de lui, il était en train de se transformer en cocher de bonne maison qui prend son jour de sortie.

Sous ce déguisement, il pouvait aller un peu partout, sans se faire remarquer de personne.

En attendant le moment d'agir, il s'en fut tranquillement dîner à trente-deux sous au Palais-Royal.

Dans la réunion tenue chez le comte d'Entraignes, il avait été chargé à la suite du grave accident qui s'y était produit, de découvrir le lieu où les trois délégués du conseil suprême des Invisibles qui avaient eu l'audace de signer la sentence devaient se cacher en attendant l'heure d'accomplir leur mandat. Sous le coup de l'émotion produite par la remise audacieuse du pli cacheté dans la demeure même du comte, et surtout par la voix qui s'était fait entendre répétant une phrase de l'arrêt, Olivier eût désiré que le policier s'occupât d'abord de découvrir ce mystère ; mais Luce lui avait répondu avec son sens pratique :

—La chose est sans importance immédiate, eu égard au danger que court votre existence et celle du capitaine ; jusqu'à présent les émissaires du Grand Conseil avaient simplement reçu l'ordre de s'emparer de votre personne ; au dernier lieu, on y avait ajouté cette clause : " Mort ou vif." Mais une condamnation régulière n'avait pas encore été prononcée contre vous. Il ne faudrait donc pas prendre cette arrestation pour un simple acte d'intimidation ; soyez assuré que les trois délégués ne rentreront en Russie qu'après l'avoir exécuté, à moins qu'ils ne succombent eux-mêmes dans l'exécution. Là est le danger, et c'est à cela qu'il faut parer sans plus tarder.

—Sur le terrain actuel de la lutte, M. Luce, fit alors le vieux tropeur, nous ne pouvons que suivre et vos conseils et votre direction ; parlez, que devons-nous faire ?

—A mon avis, vous ne pouvez rester ici ; on peut, nous en avons la preuve, s'y introduire trop facilement. Permettez-moi donc de vous offrir un asile pour quelques jours, où je mets au défi qui que ce soit de vous découvrir, à condition qu'on ne vous voie pas entrer.

—Et cet asile est...

—Chez moi, je n'en connais pas de plus sûr ; c'est un annexe de mon appartement, que mes domestiques eux-mêmes ne connaissent pas.

L'offre de Luce avait été acceptée, et avant que le policier pût commencer ses investigations, il lui restait à introduire le comte d'Entraignes, Dick et le capitaine Rouge dans sa chambre secrète.

Il avait été décidé que Laurent resterait à l'hôtel avec M. Littlestone, le nègre Tom de Woan-Vals, dont la vie ne courait aucun danger. Tout au contraire, la présence de cinq personnages de plus aurait pu entraîner de graves inconvénients dans la rue des Capucines.

Rendez-vous avait donc été pris pour le soir. Son dîner terminé, Luce prit une voiture fermée et se fit conduire à l'hôtel de Lauraguais. Un individu, de mine suspecte qui rôlait aux alentours, éveilla son attention, mais il n'y avait pas de temps à perdre ; le policier fit monter les trois hommes dans l'intérieur et dit au cocher :

—Au bois de Boulogne.

—On est en noce, hein ! répondit ce dernier qui prenait Luce pour un cocher de maison.

—Ma foi oui, et il y aura un bon pourboire.

Le cocher du fiacre fit claquer son fouet et partit à fond de train pour faire honneur à son collègue.

Par la vitre de l'arrière, Luce vit le rôdeur se précipiter sur leur trace et rejoindre la voiture à laquelle il se suspendit.

Le policier comprit le danger de se laisser filer, il mit la main sur la portière, l'entr'ouvrit doucement, et en même temps qu'il pressait la sonnerie d'arrêt, il sautait lestement à terre et se trouvait en présence de l'inconnu, qui venait d'en faire autant.

Sans hésiter, il lui envoya un violent coup de tête dans la poitrine, qui l'étendit sur la chaussée et, s'élançant cette fois sur le siège à côté du cocher. (Voir gravure, page 140).

—Ventre à terre, lui dit-il.

—Qu'est-ce que c'est donc que ce particulier ? fit le collègue.

—Un de la rousse, répondit Luce ; j'ai accroché hier un bourgeois que j'ai à moitié démoli, le sergot n'a pas eu le temps de prendre mon numéro.

—Tiens, je te croyais de maison ?

—J'y étais, mais pas de liberté, tu comprends... et je suis entré à la Compagnie... Pour lors, on m'a mis les inspecteurs aux trousses avec mon signalement, et en voilà un qui m'a reconnu au moment où je venais chercher des amis.

—Alors tu lui as fait son affaire... Eh bien !... sois sans crainte... plus souvent qu'il nous rattrapera. Et il enleva son cheval d'un vigoureux coup de fouet.

Luce se levant à demi jeta un coup d'œil en arrière ; l'homme renversé s'était relevé d'un bond et courait avec une vitesse extraordinaire après le coup terrible qu'il venait de recevoir.

Mais le cocher s'était piqué d'honneur... et puis, en collègue qui avait écrasé un bourgeois et rossé un mouchard... Que ne ferait-on pas pour lui ? Pendant quelques instants, l'homme parut prendre un peu d'avantage ; mais peu à peu le cheval, s'échauffant sous les coups, se mit à dévorer le ter-

rain, et on vit bientôt le poursuivant renoncer de lui-même à la lutte, et la voiture garda son train d'enfer jusqu'aux Champs Elysées.

—Maintenant, aux boulevards ! fit Luce ; il a entendu quand je t'ai dit : " Au bois de Boulogne ", et il va mettre la moitié de la brigade à nos trousses.

Arrivé à la Madeleine, Luce le fit arrêter, lui mit dix francs dans la main, et les quatre personnages continuèrent le chemin à pied.

Il était temps, l'inconnu s'était jeté dans un fiacre qui passait et était arrivé assez tôt pour voir la voiture qu'il poursuivait tourner l'angle de la rue Royale et du boulevard. Quand il arriva lui-même à cet endroit, il n'aperçut plus rien ; son adversaire, à vide, venait de se ranger derrière les voitures de la station ; il le reconnut à la livrée et à l'essoufflement du cheval couvert d'écume... mais que faire, ceux dont il lui importait de ne pas perdre les traces n'y étaient plus.

Luce et ses compagnons passèrent devant la loge du concierge de la rue des Capucines sans éveiller son attention, occupé qu'il était à déguster une gibelotte de lapin, chef-d'œuvre de son épouse, et, quelques instants après, ils se trouvaient en sûreté dans la chambre verte.

Le policier prit une veste d'écurie, une casquette cylindrique, et muni d'un panier, s'en fut à la provision ; il revint avec du pain, du vin, des viandes froides, du jambon et quelques fruits.

Je vous supplie de ne pas sortir avant mon retour, dit-il au jeune comte et à ses deux amis, il est des cas où la bravoure personnelle est inutile, dangereuse même ; vous le voyez, si au lieu de venir vous chercher ce soir je vous eusse simplement donné rendez-vous au dehors, vous étiez pris. Vous eussiez envoyé Laurent vous chercher une voiture ; il y a gros à parier qu'il s'en fût trouvé une à point nommé, comme hier soir pour monsieur le comte le cocher vous eût fait passer par une rue déserte, près d'une embuscade toute préparée, et, peut-être à l'heure qu'il est, la sentence des Invisibles serait-elle exécutée.

Le Canadien n'avait plus l'occasion d'employer ses forces et son courage, mais c'était un homme de sens simple et droit qui, même au désert, s'était toujours rendu à la justesse d'un raisonnement : aussi Luce trouvait-il toujours en lui un partisan décidé et convaincu.

—Soyez certain, monsieur, dit-il au policier, que personne ne bougera avant que vous ne veniez vous-même nous délivrer.

Lorsque notre policier avait affirmé à ses compagnons qu'il n'avait pas l'ombre d'un indice qui pût le mettre sur les traces des trois Russes qu'il cherchait, il ne les avait certes pas trompés, car la piste sur laquelle il allait tout d'abord se lancer, un peu à l'aventure, offrait si peu de consistance, était si précaire, que c'était miracle qu'elle pût le conduire au but.

Or, Luce se mettait en campagne sur cette simple donnée : si, d'aventure, le prétendu général nègre qui s'est trouvé hier avec sa voiture sur le lieu du guet-apens où le comte d'Entraygues a failli succomber était un affilié des Invisibles, ne serait-ce pas dans son hôtel que les trois délégués du Conseil suprême auraient trouvé asile ? La chose serait d'autant plus probable que sa position diplomatique fait de sa demeure un lieu inviolable, au seuil duquel s'arrêtent loi, police et justice.

Et tout en réfléchissant aux circonstances qui militaient en faveur de cette opinion... Luce s'était dit, comme l'agent Froter :

—Il faudra voir !

La première chose qu'il avait à faire était de se renseigner sur l'adresse du personnage qu'il ne connaissait pas ; il entra dans un café du boulevard et demanda le Bottin.

Il chercha un titre : Personnel diplomatique, et eut un éclair de joie en lisant au paragraphe Amérique centrale :

" Don José Corrazzon, ministre plénipotentiaire de la République de Panama, rue de Tilsitt, 14.

—C'est déjà quelque chose, il n'a pas trompé sur sa qualité ! murmura-t-il entre ses dents.

Mais soudain une pensée lui vint, qui rembrunit son front.

—C'est moins une preuve en ma faveur, dit-il en continuant ses réflexions à mi-voix, qu'en celle du comte d'Entraygues, qui persiste à penser qu'il a eu affaire à un véritable gentleman accouru à ses cris !

Mais quand Luce avait une idée dans la tête, il était difficile de l'en déloger, à moins qu'il n'eût mis le doigt sur la preuve contraire.

Il sortit du café, en répétant pour la seconde fois :

—Il faudra voir !

Et il se dirigea du côté de la rue de Tilsitt.

CHAPITRE IV

Les deux policiers

Luce arriva, sans se presser, au coin de l'avenue de Friedland et de la rue de Tilsitt, et jeta un coup d'œil rapide sur l'hôtel et les dépendances habités par le général José Corrazzon.

—Diable ! fit-il en lui-même, ce ne sont point les appointements d'un ambassadeur de la république de Panama qui peuvent permettre de soutenir le luxe qu'indique une pareille demeure.

Le policier entra chez le marchand de vin du coin de l'avenue et fut bientôt en possession de renseignements qui ne l'avançaient pas à grand'chose. Cependant, il lui sembla que le propriétaire de l'établissement en savait plus qu'il n'en voulait dire, et il résolut de le faire parler. Ce moyen était simple, ces honorables chevaliers du comptoir ne refusent jamais un verre de la pratique, cela pousse à la consommation.

Au bout de quelques instants, ils causaient comme de vieux amis.

—Vous êtes dans la boulangerie, mon garçon, fit le marchand de vin.

—A quoi voyez-vous cela ?

—Oh ! affaire d'habitude, on a de l'œil !

—C'est vrai, répondit Luce, mais je connais aussi la pâtisserie, et si je trouvais à m'engager dans une maison bourgeoise assez conséquente pour avoir besoin d'un chef pâtissier, j'accepterais volontiers. Vous ne pensez pas que je pourrais trouver mon affaire chez ce général Cor... Corra... comment l'appellez-vous ?

—Don José Corrazzon.

—C'est cela... Que dites-vous de mon idée ?

—Pas mauvaise ; le général est gourmand, M. Yvan ne crache pas sur les bons morceaux...

En entendant ce nom d'Yvan, Luce avait imperceptiblement tressailli.

—Qu'est-ce que c'est que M. Jean ? demanda-t-il.

—M. Jean, fit le marchand de vin en riant... Yvan, vous dis-je, Y... van, Yvan ! Tu ne connais pas ces noms-là, mon garçon ; c'est un nom étranger.

—Bon ! pensa Luce, le tutoiement commence ; puis il me prend pour un imbécile, cela va aller tout seul...

—Pour lors, ce M. Yvan...

—Eh bien ! c'est l'ami du général ; ils ne se quittent pas ; c'est lui qui s'occupe de tout le personnel, choisit les fournisseurs, règle tous les comptes, et il s'en dépense de l'argent dans cette maison !... C'est moi qui fournis le vin d'office ; eh bien ! croirais-tu cela, garçon, j'en ai pour quinze cents francs par mois...



—Serrez-lui le cou, s'il ne veut pas se tenir tranquille.

—Il y a donc beaucoup de monde ?

—Oh ! deux patrons seulement, mais au moins une trentaine de domestiques, chasseurs, valets de pied, jardiniers, sans compter l'office et la cuisine... et tout ce monde-là boit comme des éponges, sans compter ; j'ai ordre de leur donner en vin ordinaire et en eau-de-vie ce qu'ils demandent... Ah ! ils en ont bu pour deux mille francs le mois dernier ; il paraît que, dans leur pays, ils boivent cela comme de l'eau...

—Tiens ! ils ne sont donc pas Français ?

—Non ! il n'y a des Français qu'à l'office et à la cuisine, et quels drôles de noms ça vous a ; je ne peux pas en prononcer un seul ; ils se terminent tous en koff... en witch... en ski... que ça vous en donne envie d'éternuer.

Luce exultait ; un étranger au métier eût pu conserver des doutes ; mais lui, Luce, le policier émérite !... il n'en avait plus ; du premier coup, il avait mis la main sur le repaire. Que faisait cet Yvan et toute cette troupe de Russes chez un général nègre représentant du minuscule Etat de Panama ?

Pendant que Luce se faisait cette réflexion, le marchand de vin, qui était de cette race de beaux parleurs qui, une fois lancés, ne s'arrêtent plus, avait continué à défilé son chapelet.

—Et puis, si tu les voyais, garçon : heureusement qu'ils sont dans une maison princière, chez l'ambassadeur de Sa Majesté Panama.

LOUIS JACOLLIOT.

A suivre

A LA
VILLE DE MONTREAL

\$150.000

De Marchandises vendues à un bon marché extraordinaire pendant 60 jours.

Immenses Réductions

DANS TOUS LES

DEPARTEMENTS !!

\$10,000 de jouets vendus presque pour rien !!

Hâtez-vous de venir si vous voulez profiter de cette occasion unique.

Rien de semblable n'a jamais été vu à Montréal.

Cie GENERALE
— DES —
BAZARS

COIN DES RUES

Ste-Catherine & St-Laurent
Cognac Jockey Club

Carte Or V. S. O. P.

GARANTI PUR A L'ANALYSE



Le meilleur Cognac importé au Canada.

En vente dans toutes les maisons de gros.

En vente partout

\$1.25 LA BOUTEILLE

LE COSMOS.—La plus ancienne revue catholique des sciences et de leurs applications — hebdomadaire. — 32 pages, belles illustrations, \$6.40 par an, 8, rue François Ier, Paris, France.

MAISON - BLANCHE

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Nouvelle importation pour le printemps 1894.—Corps et caleçons, chemises, collets, cravates, chaussettes, chapelleries, nous venons de recevoir nos formes américaines, couleurs et noirs.

T. BRICAULT

UN SEUL PRIX

25713

Société d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

“ WESTERN ”

INCORPORÉE EN 1861

Capital..... \$2,000,000
Primes pour l'année 1892..... 2,567,061
Fonds de réserve..... 1,095,000

J. H. BOUTE & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques

ARTHUR HOEVR, Agent du dept français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**
PRÉPARÉ PAR
M. CHEVRIER
Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE :
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**,
l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**,
la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE.**

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

CHOCOLAT MENIER Une
Erreur
Commune

Beaucoup de personnes supposent que le **CHOCOLAT** et le **COCOA** sont la même chose, la seule **DIFFÉRENCE** étant que l'un est en poudre (de la plus grande facilité dans la préparation), tandis que l'autre ne l'est pas.

C'EST UNE ERREUR
PRENEZ le Jaune de l'Œuf,
PRENEZ l'Huile d'Olive,
Que reste-t-il ?
UN RESIDU. Il en est ainsi du **COCOA.**

Une comparaison :
Le **COCOA** est le lait écrémé.
Le **CHOCOLAT** de la crème pure

Demandez à l'Épicier — LE — **CHOCOLAT MENIER**
Vente annuelle dépassant 33 millions de livres.

S'il ne l'a pas en vente, envoyer son nom et votre adresse à Menier, Succursale canadienne, 12 et 14, rue Saint-Jean, Montréal.

Savez-vous Pourquoi

Nos ventes augmentent toujours tous les ans ? C'est que nous ne vendons que de bons meubles, solides et élégants. Nous vendons argent comptant et nous accordons un escompte de 10 p.c. sur toute vente au-delà de \$10.00.

RENAUD, KING
AND
PATTERSON
MEUBLES & LITERIE!

Gros et Détail

652, Rue Craig, 652

P.S.—Emballage gratis et escompte spécial aux acheteurs hors de Montréal.

Emplâtre Souverain des Montagnes Vertes de GEO. TUCKER



Nous offrons \$500.00 de récompense pour un meilleur emplâtre. Des milliers de personnes souffrantes ont immédiatement recouru aux **EMPLÂTRES SOUVERAINS DES MONTAGNES VERTES DE GEO. TUCKER** pour le soulagement immédiat des douleurs Rhumatismales, Rognons, Matrice, Poitrine, Côtés, Dos, Reins.

Vendus en gros et en détail chez
GEO. TUCKER
LE GUÉRISSEUR SAUVAGE
1875, STE-CATHERINE, Montréal.—Prix 25c

RENE RAVAU

ARTISTE-PEINTRE

4, Rue St-Laurent

Résidence privée :

156a, Ste-Elizabeth

Portraits en tous genres.—Peinture à l'huile, Aquarelle, Peinture sur soie, satin, etc.—Spécialité : Adresses enluminées.

PACIFIQUE CANADIEN

Des Trains Speciaux

POUR

COLONS

CIRCULERONT

Chaque Mardi

DURANT LES

Mois de Mars et Avril

PARTANT DE

Carleton Junction à 9 00 a. m., pour le Nord-Ouest Canadien, si un trafic suffisant est offert

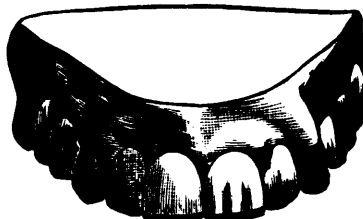
Le but de ces trains spéciaux est d'offrir aux colons une occasion de voyager avec leur roulant et d'avoir de bonnes accommodations et un service rapide.

Chaque train spécial aura un char d'ortoir pour colons, les lits seront gratis

Procurez-vous une copie de renseignements gratis au sujet de fermes et char-dortoirs, et tous les renseignements de l'agent le plus rapproché. Pour billets, lits réservés, etc, écrivez ou présentez-vous au

BUREAU POUR LA VENTE DES BILLETS
129 RUE ST JACQUES
COIN DE LA RUE ST FRANCOIS XAVIER

Neuveau procédé américain pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Neuveau métal pour palais, extra léger
Neuveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL